



Assemblée générale

Soixante-dixième session

5^e séance plénière

Vendredi 25 septembre 2015, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lykketoft..... (Danemark)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale

Points 15 et 116 de l'ordre du jour (suite)

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Suite donnée aux textes du Sommet du Millénaire

Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Raimonds Vējonis, Président de la République de Lettonie.

M. Raimonds Vējonis, Président de la République de Lettonie, est escorté à la tribune.

Le Président Vējonis (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, les dirigeants de la planète doivent assumer une grande responsabilité. Les peuples que les Nations Unies représentent veulent voir si on est capables de transformer notre monde afin d'éliminer la pauvreté et d'assurer une vie décente pour tous. Dans nos pays, les peuples que chacun de nous représente doivent savoir que tous les pays et toutes les parties prenantes

ont travaillé la main dans la main pour élaborer ce programme réellement universel. L'ampleur des défis actuels est trop vaste, et notre vision trop grande pour qu'un pays puisse réussir à lui seul. Nous y contribuerons en travaillant efficacement ensemble. D'une façon ou d'une autre, nous sommes tous concernés, et nous devons tous contribuer à la mise en œuvre cet ambitieux programme. Faute d'être relevés, les défis vont devenir de plus en plus difficiles. C'est pourquoi nous sommes ici pour définir la voie à suivre. Le nouveau programme reflète de façon égale les difficultés communes que nous rencontrons dans l'élaboration des politiques et dans leur mise en œuvre. Cela nous donne une destination commune et tous les moyens dont nous avons besoin pour y parvenir.

Je suis biologiste de formation. Mais point n'est besoin d'être biologiste pour être préoccupé par les changements climatiques, la diminution de la biodiversité, la pollution de l'air et le manque d'accès à une eau potable. Point n'est besoin d'être avocat ou homme d'État pour savoir que l'accès à une éducation, à des soins de santé et une protection sociale de qualité, à une bonne gouvernance, à la justice et au respect des droits de l'homme sera porteur de bénéfices pour tous.

Le fait que l'état de droit et la bonne gouvernance soient mis en exergue dans le nouveau Programme de développement et reconnus comme étant des principes universels est un extraordinaire accomplissement collectif. De par son expérience de la transition, la Lettonie sait que ces principes sont l'épine dorsale du

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-29156(F)



Document adapté

Merci de recycler



commerce de la transformation sociale et économique et doivent être inscrits dans les systèmes de valeurs nationaux pour promouvoir la tolérance zéro vis-à-vis de la corruption. Lorsque les systèmes judiciaires ne fonctionnent pas, lorsque l'administration publique est inefficace et manque de transparence, lorsqu'un gouvernement fait fi des droits de l'homme, les fondations mêmes d'une société pacifique et sûre sont ébranlées.

La technologie moderne et la gouvernance en ligne font naître une possibilité exceptionnelle de renforcer la confiance entre les décideurs politiques et la société civile. En Lettonie, les citoyens peuvent proposer des initiatives au Parlement grâce à une plate-forme de pétition sur Internet et, lorsqu'un projet recueille suffisamment de signatures, il peut être transposé dans la loi et promulgué.

Des processus politiques sans exclusive et réactifs face aux besoins du public sont inhérents au tissu de sociétés justes et stables, en particulier concernant les femmes et les filles, qui représentent la moitié de la population mondiale. Le nouveau Programme nous donne à tous la possibilité de mettre fin aux inégalités, à la discrimination et aux violences persistantes qui touchent quotidiennement les femmes et les filles dans le monde. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ne relèvent pas uniquement de la justice sociale, elles contribuent également à la croissance économique et au développement durable.

En Lettonie, nous connaissons le processus. Les femmes occupent des postes de haut rang au sein du Gouvernement et des directions d'entreprises. La Lettonie affiche la septième plus forte proportion mondiale de femmes à des postes d'encadrement et de direction. L'autonomisation des femmes en Lettonie s'est faite parce que la Constitution, le système éducatif et l'opinion publique appuient cet objectif. Lorsque les hommes et les femmes bénéficient de l'égalité des droits et des chances, les sociétés fonctionnent mieux. Au niveau national, nous appuyons l'égalité des sexes car nous sommes conscients que cela fait de nous une nation plus forte. De la même manière, reconnaître que l'égalité des sexes est une valeur universelle rend les Nations Unies plus fortes. Lorsque les femmes et les hommes auront à égalité le droit de participer et d'assumer des rôles de premier plan à tous les niveaux, la communauté internationale gagnera en force et en efficacité.

Aujourd'hui, nous prenons toute la mesure d'une vérité simple : les défis sociaux, économiques

et environnementaux que notre planète doit et devra relever sont imbriqués et nous devons coordonner plus pleinement nos efforts pour y faire face. Certes, chaque pays assume la responsabilité principale de son propre développement économique et social, mais il convient de souligner que les objectifs de développement durable ont été conçus par tous les pays et s'appliquent à tous. Chaque pays doit rendre compte de la manière dont il va mettre en œuvre ces objectifs essentiels. Chacun d'entre nous a un rôle déterminant à jouer pour tracer cette voie historique.

Nous attendons le moment où, dans 15 ans, nous pourrions dire avec fierté que nous avons donné à nos peuples une véritable chance de se hisser au-dessus du seuil de pauvreté et que nous nous y sommes attelés au plan mondial.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République de Lettonie de sa déclaration.

M. Raimonds Vējonis, Président de la République de Lettonie, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'El Salvador.

M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador, est escorté à la tribune.

Le Président Sánchez Cerén (*parle en espagnol*) : Pour le peuple d'El Salvador, le Sommet d'aujourd'hui, qui va définir le sort de l'humanité, se tient au cours d'une année spéciale, celle de la béatification de notre archevêque martyr, Óscar Arnulfo Romero y Galdámez. La béatification de cette voix universelle va accompagner les objectifs de cette rencontre mondiale. Monseigneur Romero a travaillé et a donné sa vie aux idéaux de justice et de dignité humaine dont nous proposons de nous doter aujourd'hui.

Le message de courage et de paix du bienheureux Romero nous guide également au cours du présent Sommet et nous insuffle l'élan nécessaire pour faire régner le bien-être et le bonheur sur la planète.

Au nom du Gouvernement salvadorien, je tiens à dire que nous sommes honorés de participer à ce moment historique pour l'humanité. Aujourd'hui, nous inaugurons une nouvelle étape, au cours de laquelle nous nous engageons à n'abandonner personne, en adoptant pour ce faire un programme de développement durable à caractère universel (résolution 70/1). Nous sommes partis des efforts considérables déployés pour réaliser

les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), lesquels ont permis des progrès substantiels même si tous les objectifs n'ont pas été atteints au niveau mondial.

En El Salvador, nous avons accompli des avancées importantes sur la voie des OMD, en dépit des énormes difficultés environnementales et économiques que nous avons affrontées – avec des sécheresses, des tremblements de terre et des tempêtes tropicales, comme la tempête 12E qui a provoqué des dommages équivalents à 4 % de notre produit intérieur brut en 2011. Malgré tout, El Salvador a sensiblement progressé ces dernières années en matière sociale, et a atteint la majorité des indicateurs énoncés dans les objectifs du Millénaire pour le développement.

En 2009, nous avons décidé de faire des questions sociales la première des priorités de l'État, en appliquant des politiques publiques visant une inclusion socioéconomique équitable, la sécurité de nos citoyens et la protection de l'environnement. Avec l'investiture de mon gouvernement en 2014, nous avons renforcé, d'une part, la capacité de l'État à s'acquitter de ses responsabilités sociales et, d'autre part, le système de protection environnementale; nous avons également procédé à la régénération progressive des écosystèmes. Nous avons consolidé les fondations d'un système de protection sociale universelle, en mettant l'accent sur les politiques et stratégies à l'intention des groupes vulnérables et sur l'amélioration des infrastructures et services de base.

Nous nous enorgueillissons de pouvoir dire au monde qu'aujourd'hui, en El Salvador, tous les élèves de l'enseignement public reçoivent gratuitement fournitures scolaires, uniformes, chaussures et nourriture. Nous avons atteint l'universalité des services de santé publique, qui sont désormais assurés à notre peuple avec autant de qualité que de chaleur. En 2012, nous avons dépassé l'objectif de réduction du nombre de ménages vivant en situation de pauvreté extrême. En 2013, le taux de scolarisation primaire atteignait 93 % et, avec l'engagement de milliers de jeunes bénévoles, nous avons œuvré à éradiquer l'analphabétisme. El Salvador a dépassé ses objectifs s'agissant de la réduction de la mortalité maternelle, du nombre de ménages ayant accès à l'eau potable, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Nous continuerons d'œuvrer à la réalisation des objectifs de développement convenus, ainsi que de ceux que nous avons adoptés aujourd'hui.

L'humanité vit des transformations de grande ampleur dans tous les domaines, et un consensus est de plus en plus marqué entre les peuples : il faut faire en sorte que l'être humain soit en permanence l'axe central et la priorité des objectifs de développement. Compte tenu de la douloureuse expérience de la guerre et des conflits que de nombreux pays, dont le nôtre, ont connue, il nous faut nous engager avec courage et responsabilité en faveur de la vie et de la consolidation de la paix.

La vie sur la planète, avec toute sa diversité biologique et culturelle, continue d'être menacée. La Terre nourricière nous demande des comptes pour les siècles d'abus auxquels nous l'avons soumise. Le présent Sommet constitue une occasion sans précédent, étant donné que la résolution que nous allons adopter est la première à avoir été élaborée avec le concours de tous les pays et à compter sur la participation active de la société civile. L'occasion nous est offerte de décider ensemble d'une voie nouvelle à suivre pour améliorer les conditions de vie de nos peuples. Nous devons la saisir. L'expérience nous a montré que, pour parvenir à un développement durable fondamental, la communauté internationale doit œuvrer en faveur de l'égalité entre les pays et les générations tout en respectant la souveraineté et le principe de responsabilité commune mais différenciée, ainsi que les vulnérabilités et les problèmes particuliers des pays.

Nous savons que pour réaliser le programme de développement pour l'après-2015 et atteindre les objectifs de développement durable, il est indispensable d'instaurer un nouveau modèle de coopération internationale, de renforcer la coopération Sud-Sud et de modifier la structure actuelle de financement du développement. Il est nécessaire que le réexamen du système de financement du développement soit fondé sur une vision globale et plurielle à l'aune de la réalisation des objectifs de développement durable. Il est également impératif que les pays en développement soient dûment représentés dans le processus de réexamen de la structure du système financier. À cette fin, il faudra accroître leur participation à la définition et à l'établissement de normes internationales, ainsi qu'à la prise de décisions.

Le Gouvernement salvadorien met en œuvre le plan quinquennal de développement sur la base de l'esprit consacré dans le Sommet du Millénaire de 2000. Pour réaliser ce plan, nous comptons sur le soutien et l'aide inestimables de pays amis et de partenaires stratégiques

avec lesquels nous menons des projets à fort impact, tels que le projet Ciudad Mujer, FOMILENIO II, un programme de production d'énergie propre, le projet Ciudad de la Niñez y la Adolescencia, un programme intitulé « Une fille, un garçon, un ordinateur », et plus encore dans les domaines de la santé, de la sécurité publique, de la justice et de l'intégration sociale, ainsi que dans le renforcement du dialogue et de l'entente nationale, qui sont d'une importance décisive pour consolider la démocratie.

Je suis tout particulièrement reconnaissant de cet appui qui a contribué au développement durable de mon pays. Nous nourrissons l'espoir de pouvoir continuer à compter sur la contribution inestimable de nos partenaires afin de mener à bien la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Je suis convaincu que ce n'est qu'en unissant nos volontés, nos capacités et nos ressources que nous pourrons atteindre les objectifs et les cibles fixés pour les 15 années à venir.

Pour terminer, je tiens à souligner que les engagements que nous prenons aujourd'hui ne concernent pas seulement les générations futures. Il s'agit également d'un devoir de la génération actuelle. J'invite l'Assemblée générale à traduire les paroles en actes dans un esprit d'unité, de courage et d'espoir, et sans la moindre hésitation. C'est ce que nos peuples attendent de nous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République d'El Salvador de sa déclaration.

M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République togolaise.

M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise, est escorté à la tribune.

Le Président Gnassingbé : Qu'il me soit permis, au moment où je prends la parole, de saluer le pas important que vient de faire la grande famille des Nations Unies en se dotant d'une vision globale du développement pour l'après-2015. Même s'ils sont modestes et inégaux, les progrès que les régions concernées ont pu accomplir à ce jour nous ouvrent la voie pour aborder, avec une vitalité renouvelée, les

nouveaux objectifs de développement durable que nous nous fixons aujourd'hui.

Le premier facteur de succès pour la réalisation de ces nouveaux objectifs est leur appropriation par les peuples que nous représentons à ce Sommet. Nous devons les adapter à nos contextes régionaux et nationaux et à la diversité de nos cultures, si nous voulons réaliser pleinement notre programme. Je me réjouis dans cette optique que S. S. le pape François ait pu partager ce matin, avec générosité (voir A/70/PV.3), sa juste vision des exigences morales, humaines et religieuses que nous ne devons pas perdre de vue dans notre quête d'un développement durable et partagé.

Dans la même perspective, nous devons prêter une oreille attentive à l'appel pressant lancé en juin 2015 par les évêques d'Afrique et de Madagascar. À travers cet appel, ils expriment leur conviction que le développement auquel aspirent ardemment nos populations ne saurait se faire au détriment de leurs valeurs fondamentales, notamment en ce qui concerne la vie et la famille. Voilà pourquoi les évêques d'Afrique et de Madagascar nous proposent une vision plus intégrale de la personne humaine, qui prenne en compte le riche patrimoine culturel de l'Afrique, ainsi que les valeurs morales auxquelles elle reste attachée.

Quels que soient les résultats obtenus par nos pays, pris individuellement, dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, le plus important aujourd'hui est sans doute de savoir prendre appui sur la somme des expériences des uns et des autres pour nous projeter résolument dans l'avenir. Je voudrais dans cette optique exprimer toute ma gratitude à l'Organisation pour avoir associé mon pays, le Togo, au processus de préparation du programme de développement pour l'après-2015. Nous nous réjouissons tout particulièrement d'avoir été choisis avec le Belize comme pays pilote pour l'expérimentation de la nouvelle approche en matière de planification intégrant le développement durable. Grâce à cette initiative, le Togo a pu accompagner la réflexion sur l'Agenda 2022. Il a consolidé également son programme national de renforcement des capacités et de modernisation de l'État en vue d'un développement durable. L'expérience togolaise dans ce domaine a démontré une fois encore que le développement repose, pour l'essentiel, sur le facteur humain. C'est pourquoi nous avons résolu d'inscrire dans la durée nos efforts de renforcement des capacités des acteurs du développement, et ce, à tous les niveaux.

Qu'il me soit permis enfin de rappeler combien nos destins sont aujourd'hui liés. L'efficacité de l'effort national de développement dépend aussi de l'environnement international. Elle dépend de notre aptitude à réaliser les prérequis sécuritaires, sans lesquels aucune action durable ne peut être envisagée.

Lorsque l'on examine ce que l'insécurité maritime coûte à nos économies, ainsi que les risques environnementaux majeurs qui planent sur nos espaces marins, une seule conclusion s'impose : la mer, les océans sont au cœur même des enjeux du développement durable. C'est en partant de ce constat que le Togo et la Commission de l'Union africaine ont convenu d'organiser, en 2016, un sommet extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, entièrement consacré à la sécurité et à la sûreté maritimes ainsi qu'au développement en Afrique. Je saisis donc l'occasion que m'offre cette tribune pour convier les membres à rester mobilisés pour que le sommet de Lomé que nous préparons activement soit une réussite. J'ai la conviction profonde que ce succès nous permettra de faire un bond qualitatif vers la réalisation de nos objectifs de développement durable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République togolaise de sa déclaration.

M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République du Chili.

M^{me} Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili, est escortée à la tribune.

La Présidente Bachelet Jeria (*parle en espagnol*) : Le Chili approuve avec satisfaction cet accord qui nous permettra d'œuvrer pour un présent et un avenir meilleurs pour tous les pays membres de l'Assemblée générale. Désormais, nous pouvons nous appuyer sur un programme qui s'attaque aux grands défis d'une réalité qui ne souffre aucun nouveau retard. Ce que nous parvenons ou pas à faire aujourd'hui déterminera notre destin pour les décennies à venir.

Nous sommes conscients de l'importance de l'accord conclu car il correspond aux exigences du monde contemporain et a été élaboré avec la participation de la société civile, ce qui lui donne encore plus de force. Ce programme ne part pas de zéro et n'est pas naïf. Il s'appuie sur l'expérience des objectifs du Millénaire

pour le développement, qui nous ont permis d'unir nos efforts et d'obtenir des résultats sur des objectifs communs.

En Amérique latine, on a ainsi pu, entre autres, faire reculer la pauvreté de 20 %, améliorer la répartition des revenus, réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim, assurer l'accès des filles à l'éducation primaire, secondaire et supérieure, et réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Aujourd'hui, avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), nous nous engageons à mettre en œuvre un plan d'action pour coordonner les efforts nationaux, régionaux et mondiaux. Nous savons qu'en raison de l'ampleur et de la complexité des nouveaux problèmes, les mesures prises individuellement par les pays doivent s'accompagner d'une action commune. Nous savons également que chaque pays pourra participer, dans les limites de ses capacités et en fonction de ses spécificités, aux mécanismes de financement requis.

L'essentiel est que le moment est venu d'agir, d'œuvrer pour que nos efforts nationaux correspondent aux 17 objectifs de développement durable. Le Chili honore cet engagement en menant actuellement des réformes. Le chemin n'est pas facile mais nous continuerons de travailler pour assurer une éducation de qualité pour tous, une réelle égalité des sexes et un développement en harmonie avec l'environnement, établir un équilibre dans les relations entre employeurs et salariés et, en définitive, mettre en place des bases solides pour la cohésion sociale.

C'est en effet de cela qu'il s'agit. En prenant des engagements précis, chaque pays met sa force au service des changements urgents qu'exige notre époque et que requiert ce travail commun. Nous sommes tous tenus de le faire. À cet égard, le Chili continuera de contribuer au règlement des défis mondiaux, en commençant par l'Amérique latine et les Caraïbes, et de promouvoir l'intégration économique, la sécurité et la paix dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Nous n'oublions pas que, dans notre région, 71 millions de personnes environ vivent toujours dans le dénuement et que les inégalités restent le principal problème à régler. Plus de 7,5 millions de filles et de garçons de moins de 5 ans continuent de souffrir de dénutrition chronique, et les écarts entre les sexes persistent dans le monde du travail et dans la

participation à la vie politique. Nous avons comme le reste des Nations Unies, l'obligation de mener ensemble la lutte contre la faim, l'injustice, les inégalités et la pollution des sols et des océans. Comme l'exige le Programme de développement durable, nous devons envisager le présent du point de vue de la responsabilité d'une personne se trouvant à la croisée des chemins, à un carrefour décisif qui détermine irrémédiablement la survie et l'évolution de nos peuples.

Aujourd'hui, nous pouvons prendre les mesures qui s'imposent pour bâtir un monde plus juste et offrir une meilleure qualité de vie à des millions de personnes dans le monde. Toutefois si nous n'agissons pas avec la détermination requise par la gravité de la situation, nous n'aurons certainement plus la possibilité de le faire demain. C'est justement là l'ampleur du défi que nos pays et leurs dirigeants doivent relever avec ce Programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est également là l'ampleur du défi auquel nous devons nous attaquer à la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui sera organisée à Paris.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Présidente de la République du Chili de sa déclaration.

M^{me} Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili, est escortée de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Malawi.

M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, est escorté à la tribune.

Le Président Mutharika (*parle en anglais*) : C'est un plaisir pour moi et ma délégation que de prendre part au présent sommet, dans le cadre duquel nous avons adopté le programme de développement pour l'après-2015 (résolution 70/1).

Le Malawi s'était félicité des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) car ils établissaient les critères d'une politique de développement mondiale. Au niveau national, le Malawi a mis en œuvre les OMD au moyen de plusieurs stratégies de développement à moyen terme élaborées au niveau national. Ces stratégies de développement à moyen terme ont intégré les OMD et veillé à ce que leur mise en œuvre soit financée par le cadre budgétaire national. L'intégration des OMD dans les stratégies nationales a simplifié leur réalisation

dans la mesure où ils faisaient partie intégrante de nos activités sectorielles.

Je voudrais aborder maintenant les progrès accomplis par le Malawi dans la réalisation des OMD. Il apparaît clairement que le Malawi n'a été en mesure d'atteindre que quatre des huit OMD, à savoir réduire la mortalité infantile; combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies; préserver l'environnement; et mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Le Malawi n'a donc pas pu atteindre les OMD liés aux femmes, y compris éliminer l'extrême pauvreté et la faim; assurer l'éducation primaire pour tous; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; et améliorer la santé maternelle. Par conséquent, au moment où le Malawi s'apprête à mettre en œuvre les objectifs de développement durable, il nous faudra nous intéresser sérieusement à la réalisation des objectifs relatifs aux femmes. Cela permettra notamment d'assurer l'autonomisation de nos femmes et de veiller à ce que les filles terminent l'école primaire.

Nous avons tiré un certain nombre d'enseignements de la mise en œuvre des OMD, notamment l'importance d'adapter les engagements internationaux aux spécificités locales, le recours à des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps pour évaluer les progrès faits, l'importance d'une démarche mobilisant diverses parties prenantes pour mettre en œuvre les cadres de développement, la nécessité de disposer de ressources pour mettre en œuvre les OMD, le rôle des corrélations entre les OMD, les effets des nouvelles catastrophes naturelles sur la réalisation des OMD et l'importance d'accomplir des progrès constants une fois que la mise en œuvre a commencé.

Le Malawi a pris une part active aux consultations intergouvernementales qui ont débouché sur les objectifs de développement durable. Mon pays était l'un des 50 pays sélectionnés pour participer aux consultations effectuées initialement en vue de recueillir des informations sur lesquelles se sont basées les discussions sur l'après-2015 concernant « L'avenir que nous voulons ». Par conséquent, le document final issu des négociations sur les objectifs de développement durable ne pose aucun problème au Malawi car il reflète les souhaits des Malawiens. Je ne doute donc nullement que l'adoption par le Malawi des objectifs de développement durable sous leur forme actuelle servira les intérêts des Malawiens.

Mon pays est conscient que donner une dimension locale aux engagements internationaux est une excellente façon d'en assurer la mise en œuvre, parce qu'ils sont mis en œuvre au niveau des activités d'un secteur. En conséquence, l'arrimage des objectifs de développement durable au niveau local constituera un important aspect de l'élaboration de notre prochaine stratégie nationale de développement. Enfin, alors que nous adoptons les objectifs de développement durable, n'oublions pas – surtout nous, les pays en développement – de tirer les enseignements des failles de la mise en œuvre des OMD.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République du Malawi de sa déclaration.

M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guyana.

M. David Arthur Granger, Président de la République du Guyana, est escorté à la tribune.

Le Président Granger (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour la République coopérative de Guyana que de participer à cette célébration mondiale du soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Cet événement coïncide, heureusement, avec l'adoption à l'échelle mondiale du programme porteur de transformation du nom de Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Ces deux événements sont l'occasion pour nous de réaffirmer notre détermination de respecter les principes qui ont présidé à la création de l'ONU et de réitérer notre volonté d'œuvrer en faveur du développement pour tous.

Nous nous attelons à ce nouveau Programme en faisant fond sur les acquis de nombreux pays du monde entier, y compris le mien, et l'expérience qu'ils ont accumulée dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous sommes conscients que, ce faisant, les impératifs que constituent un contrôle strict et efficace, la pleine intégration des dimensions économiques, sociales et environnementales et l'adoption de mesures concrètes et rapides pour donner effet au partenariat mondial pour le développement prendront un relief particulier.

Le Guyana est conscient du fait que la réalisation des objectifs de développement durable pour tous exigera un engagement politique au plus haut niveau. Ce Sommet n'est qu'un début. Nous devons continuer à coopérer en tant qu'États au sein de la communauté internationale et à œuvrer de concert avec nos populations au sein de nos pays. Des efforts conjoints seront nécessaires pour faire les choix difficiles mais nécessaires qui s'imposent pour parvenir au développement durable. La vigilance sera de rigueur de notre part, en tant que dirigeants, ainsi que de celle de toutes les parties prenantes.

Une réforme et une revitalisation du système des Nations Unies pour le développement et les mécanismes intergouvernementaux, y compris le Conseil économique et social et le Forum politique de haut niveau, s'impose afin qu'ils puissent exercer les fonctions essentielles de façon à donner l'impulsion nécessaire, à appliquer le principe de responsabilité et à apporter les corrections qui s'imposent en cours d'exécution. Il faudra intégrer les politiques pour pouvoir faire face aux priorités et exigences concurrentes. Nous comptons sur le système des Nations Unies pour apporter effectivement un appui et des orientations à cet égard.

La République coopérative de Guyana est d'avis que le même climat d'entente et de coopération que celui qui a présidé à l'élaboration de ce Programme devrait en accompagner la mise en œuvre. Il ne faudra rien de moins pour réussir. Nous avons jeté les bases de la mise en œuvre du Programme 2030. Les moyens de mise en œuvre mentionnés dans le Programme, associés aux dispositions du Programme d'action d'Addis-Abeba, seront indispensables à la réalisation des objectifs et cibles de développement durable. Nous sommes conscients que toutes les sources de financement devront être mises à contribution pour la mise en œuvre du Programme 2030. Tous les pays, développés et en développement, seront appelés à jouer un rôle positif, en fonction de leur situation et de leurs ressources.

Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba peuvent permettre de donner une forte impulsion aux efforts de mise en œuvre du Programme 2030. C'est particulièrement le cas pour certains résultats escomptés tels que la mise sur pied d'un nouveau contrat social mondial destiné à garantir la protection sociale et la prestation des services publics essentiels à tout le monde, le renforcement de la coopération internationale sur le plan fiscal, les moyens d'assurer la viabilité de la dette, l'intensification des efforts pour éliminer la faim et la malnutrition, le

règlement des problèmes névralgiques d'infrastructures, l'opérationnalisation du Mécanisme de facilitation des technologies et le recours au Conseil économique et social pour le suivi de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

Le Guyana est conscient des liens qui existent entre la paix, la sécurité et l'état de droit et la bonne mise en œuvre de ce Programme. Il appelle tous les pays à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force pour régler les différends. Le Guyana appelle instamment à asseoir les relations entre États sur l'amitié et l'entente, conformément aux principes du droit international et dans un esprit renouvelé de solidarité et de partenariat à l'échelle mondiale.

Au niveau national, le Guyana a tiré un enrichissement des nombreux enseignements tirés de notre expérience collective de développement. L'un d'entre eux, et non des moindres, a conduit à notre adhésion de longue date à l'idée de la primauté d'une trajectoire de développement durable, y compris l'intégration effective des trois dimensions qu'elle implique à tous les niveaux. Le Guyana œuvrera sans relâche, conformément à ses plans et aspirations nationaux, à l'édification d'une nation moderne, pacifique et prospère où tous les citoyens profitent sur un pied d'égalité des bienfaits du développement.

La politique du Guyana consiste à assurer l'accès équitable de tous à une éducation de qualité, et à promouvoir l'égalité des chances. L'éducation, qui est l'Objectif de développement durable 4, est l'objectif dont procèdent tous les autres. C'est un tremplin vers la réduction des inégalités. C'est un tremplin vers l'autonomisation de l'ensemble des femmes et des filles, qui fait l'objet de l'Objectif 5. Elle démultipliera les effets des efforts nationaux de lutte contre la pauvreté – l'Objectif 1. La réalisation de cet objectif est nécessaire dans l'optique d'éliminer la faim. Au cours des cinq prochaines années, l'une des plus importantes priorités du Guyana en matière de développement national sera d'assurer à tous équitablement l'accès à une éducation de qualité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Nous avons la capacité, par notre volonté collective, de relever victorieusement les défis majeurs de notre époque, notamment l'élimination de la traite des êtres humains; l'élimination de la pauvreté; la promotion de sociétés plus justes, plus pacifiques et sans laissés pour compte; et la lutte contre les changements climatiques. Nous devons travailler dans un esprit de

compréhension et de coopération pour assurer la mise en œuvre réussie du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sur les 15 prochaines années. La République coopérative de Guyana proclame aujourd'hui son plein appui au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous nous engageons à œuvrer sans relâche à sa pleine réalisation.

Nous sommes déterminés à réaliser tous les objectifs de développement durable et les cibles y relatives – ils représentent les plus nobles aspirations de l'humanité. Le monde que nous voulons pour les générations futures est à notre portée. Au sein de cette grande famille mondiale, les Nations Unies, aucune femme, aucun enfant, personne ne doit être laissé de côté.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République du Guyana de sa déclaration.

M. David Arthur Granger, Président de la République du Guyana, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des forces de défense de la République du Kenya.

M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des forces de défense de la République du Kenya, est escorté à la tribune.

Le Président Kenyatta (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur et un plaisir que d'être présent à l'Assemblée générale en cette journée historique où nous nous sommes réunis pour adopter un nouveau programme de développement. Je félicite les États Membres et toutes les parties prenantes, qui ont patiemment participé aux négociations dont le point d'orgue est un plan visionnaire, transformateur et ambitieux. Je tiens également à remercier l'Assemblée de la confiance qu'elle a témoignée au Kenya en lui faisant l'honneur de lui confier la coprésidence du processus intergouvernemental qui a permis d'aboutir à ce résultat. Je suis convaincu que l'adoption des objectifs de développement durable (résolution 70/1) galvanisera l'action mondiale en vue d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes.

Il y a 15 ans, au Sommet du Millénaire, nous adoptons la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2). Par le biais de cette déclaration, nous faisons nôtres les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), sur la base desquels nous avons tout mis en œuvre

pour réduire l'extrême pauvreté à l'échéance de 2015. Depuis, nous avons accompli des progrès considérables en matière de réduction de la pauvreté. Un grand nombre des OMD ont été réalisés. Entre 1990 et 2002, par exemple, les revenus globaux ont augmenté, et le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a fortement baissé, tout comme le taux de mortalité infantile. L'espérance de vie est passée de 63 ans à presque 65 ans. Le nombre de personnes ayant accès à l'eau dans le monde en développement a augmenté de 8 %, et l'augmentation a atteint 15 % en ce qui concerne l'accès à des services d'assainissement de meilleure qualité. En outre, plus de 100 millions de personnes sont sorties des bidonvilles.

Nous savons qu'aujourd'hui, le nombre de filles scolarisées à tous les niveaux est plus élevé que jamais. Un nombre croissant de femmes rejoignent les rangs de la population active recensée. Je tiens également à souligner que la propagation du VIH/sida est en train d'être inversée : le nombre de nouvelles infections a diminué de 40 % entre 2000 et 2013. Des étapes importantes ont également été franchies dans la lutte contre le paludisme et la tuberculose. D'autre part, les initiatives de gestion de l'environnement mondial se sont accélérées, et des baisses importantes des émissions de substances nocives pour l'ozone ont été enregistrées.

Cependant, il faut reconnaître que les progrès ont été inégaux selon les pays et les objectifs. Il reste d'énormes disparités entre les pays et à leur sein même. La pauvreté rurale demeure à un niveau inacceptable dans les pays, et la pauvreté urbaine est largement répandue et n'est pas suffisamment prise en compte par les indicateurs traditionnels. Dans certaines régions d'Afrique subsaharienne, les taux de mortalité maternelle et infantile sont en hausse. Même lorsque des progrès sont accomplis, les modèles de consommation et leurs répercussions sur l'environnement ne sont pas viables. Le monde reste menacé par les incidences néfastes du réchauffement de la planète et des changements climatiques. Des millions de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à une éducation et à des soins de santé de qualité.

Au Kenya, nous avons accompli des progrès remarquables au cours de la décennie écoulée. Par exemple, depuis que l'enseignement primaire est devenu gratuit et obligatoire en 2003, le taux brut de scolarisation est passé de 88 % à 96 %. Surtout, nous sommes parvenus à la parité des sexes dans l'enseignement primaire,

et le taux de passage du primaire au secondaire et à l'enseignement supérieur a nettement augmenté.

Mon gouvernement a également mis en place plusieurs mesures afin de promouvoir la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes. Par exemple, en application des textes de loi et de la politique du Gouvernement, un tiers des postes de la fonction publique et des postes législatifs sont réservés à des femmes. Le Gouvernement a également créé le Fonds pour les femmes entrepreneures et le Fonds Uwezo pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Par ailleurs, mon pays réserve au moins 30 % des postes de la fonction publique aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées. Nous continuons de promouvoir la formation pour favoriser l'emploi des femmes et des jeunes.

Dans le secteur de la santé, nous avons éliminé les frais pour les services de maternité dans les établissements de santé publics. En outre, mon gouvernement fournit gratuitement des médicaments antirétroviraux et des services de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique dans le cadre d'une campagne nationale vigoureuse contre les maladies sexuellement transmissibles. Cette combinaison de mesures préventives et curatives a permis à notre pays d'accomplir des progrès importants dans le domaine de la santé. Le taux d'immunisation des enfants de moins d'1 an atteint par exemple 85 %, et le taux de prévalence du VIH/sida est tombé à 6 %.

Les enseignements retenus de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement montrent que l'on a beaucoup à gagner quand le monde se rassemble derrière des objectifs communs. Le nouveau Programme que nous avons adopté aujourd'hui est un plan d'action collective ambitieux qui vise à transformer le destin de l'humanité en sortant toutes les personnes de la pauvreté tout en continuant de vivre en harmonie avec notre planète.

Un grand nombre des objectifs du programme de développement pour l'après-2015 font fortement écho aux aspirations du Kenya en matière de développement, qui sont exposées dans notre plan de développement, que nous avons baptisé Kenya Horizon 2030. Nous sommes convaincus qu'en appliquant ce programme, il sera possible de débarrasser le monde de la pauvreté et de la faim au cours des 15 prochaines années. Nous estimons également qu'il est possible de bâtir un monde dans lequel le développement se fait en harmonie avec la nature. Cette vision relative à l'environnement est

donc à juste titre ancrée dans le nouveau programme en tant que condition essentielle pour mener nos sociétés vers le développement durable.

Les objectifs de ce programme sont extrêmement ambitieux. Ils supposent donc des moyens de mise en œuvre qui le soient tout autant. Si l'on ne mobilise pas les ressources nécessaires en faisant appel à divers acteurs et institutions, le programme que nous avons adopté aujourd'hui pourrait ne jamais être réalisé. Bien sûr, nous reconnaissons que c'est à nous qu'il incombe au premier chef d'œuvrer au développement de nos pays. Néanmoins, les ressources fournies par nos partenaires de développement seront également primordiales. Je les appelle à accroître substantiellement les ressources mises à disposition des pays en développement au titre de l'aide publique au développement. Par ailleurs, nous devons tous nous pencher sur les problèmes qui ont par le passé empêché les pays en développement de mobiliser des ressources suffisantes pour répondre aux besoins des pauvres. Je suis convaincu que le règlement de la question de la soutenabilité de la dette et la mise en place de réformes commerciales permettront de répondre à ces besoins. Après tout, le commerce est tout aussi efficace que l'aide pour éliminer la pauvreté.

Je terminerai en réaffirmant une fois de plus que des idées novatrices ainsi qu'un certain courage seront nécessaires afin de garantir le succès dans les années à venir du Programme adopté aujourd'hui. La mobilisation effective des ressources dans le cadre d'un partenariat mondial sera primordiale dans cet effort. C'est pourquoi il me plaît d'annoncer qu'à cette fin, le Kenya accueillera, en novembre 2016, la deuxième réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. C'est avec plaisir que je convie tous les États Membres à participer à cette importante réunion qui, j'en suis convaincu, nous offrira une excellente occasion d'échanger des idées sur la manière de faire avancer le Programme. Enfin, je m'associe à la communauté mondiale qui vient d'adopter cet important programme.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président en Commandant en chef des forces de défense de la République du Kenya de sa déclaration.

M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des forces de défense de la République du Kenya, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République du Libéria.

M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, est escortée à la tribune.

La Présidente Johnson-Sirleaf (*parle en anglais*) : Le nouveau programme mondial de développement (résolution 70/1), intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », est le fruit du plus vaste processus consultatif de l'histoire. Les consultations et négociations se sont déroulées sur de nombreuses années, à commencer par le Sommet de 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, puis durant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2012 (Conférence Rio+20), laquelle a permis de définir l'avenir que nous voulons. Les objectifs et cibles de développement durable ont été formulés à l'issue de longues négociations menées en 2013 et 2014, tandis que les négociations de cette année ont abouti au document de consensus que nous venons d'adopter ce matin.

Je salue les États Membres, les groupes régionaux, les organisations de la société civile, les acteurs du secteur privé ainsi que toutes les parties prenantes qui ont œuvré sans relâche pour produire ce nouveau cadre. Compte tenu de la nature complexe des négociations intergouvernementales, le Président sortant de l'Assemblée générale ainsi que les cofacilitateurs, à savoir les Représentants permanents du Kenya et de l'Irlande, méritent tous nos applaudissements pour avoir si habilement conduit le processus. Nous saluons le rôle de chef de file joué par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour orienter ledit processus, et apprécions à sa juste valeur le travail efficace accompli par son conseiller spécial. En 2013, j'ai eu l'honneur de coprésider, aux côtés du Premier Ministre britannique, M. David Cameron, et du Président indonésien, M. Susilo Bambang Yudhoyono, le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015, créé par le Secrétaire général. Nous avons travaillé avec 27 personnalités venues du monde entier afin de définir la vision et le cadre politique d'un programme audacieux, stratégique et universel. Le Groupe était composé de représentants issus de tous les secteurs de la société, y compris des gouvernements, des milieux universitaires, des organisations de la société civile et du secteur privé.

Il y a 15 ans, les objectifs du Millénaire pour le développement avaient été lancés dans le but de bâtir un monde meilleur. Par la suite, au Sommet du Millénaire, tenu en septembre 2000, nous nous sommes fixé des objectifs assortis de délais précis pour relever les défis fondamentaux. Le monde a enregistré des progrès notables dans la réalisation de bon nombre de ces objectifs. La moyenne de l'ensemble des revenus a augmenté, la pauvreté extrême a reculé, le taux de mortalité infantile a baissé, l'espérance de vie s'est accrue et les personnes vivant dans les pays en développement sont plus nombreuses à avoir accès à des services d'assainissement de meilleure qualité.

Mais les progrès sont loin d'être uniformes à travers le monde ou d'un objectif à l'autre. Des écarts considérables subsistent entre les pays, et au sein même des pays. La pauvreté demeure le défi majeur, en particulier dans les zones rurales. La pauvreté urbaine est elle aussi très répandue, et souvent peu reflétée par les indicateurs traditionnels. Nous nous félicitons de ce que le nouveau programme de développement appelle notre attention sur les tâches inachevées des objectifs du Millénaire pour le développement, tout en élargissant la vision pour y inclure de nouveaux défis. C'est la raison pour laquelle toutes les composantes de la communauté internationale ont contribué à faire de ce programme une réalité.

Le Coprésident (M. Museveni) assume la présidence.

En Afrique, l'Union africaine a mis en place en 2013 un comité de haut niveau sur les objectifs de développement durable pour l'après-2015, que j'ai eu l'honneur de présider. Ce comité a lancé un processus de consultation qui a abouti à l'adoption d'une position africaine commune reflétant les priorités de notre continent. J'ai le grand plaisir de constater aujourd'hui que nos priorités ont été largement prises en compte dans le programme de développement pour l'après-2015 et dans le Programme d'action d'Addis-Abeba. Ces deux textes requièrent un engagement universel en faveur des objectifs communs que sont l'élimination de la pauvreté et de la faim, la préservation de notre planète et la promotion de la prospérité dans l'intérêt de tous, partout dans le monde. L'instauration de sociétés pacifiques et la revitalisation des partenariats mondiaux sont des conditions essentielles à la réalisation de ces aspirations.

Nous devons nous atteler tous ensemble à la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme. Ces objectifs sont à notre portée. Le monde n'a

jamais été aussi riche, aussi intégré et aussi instruit qu'actuellement. C'est pourquoi, avec les ressources dont nous disposons et grâce à l'énergie créative de tous, nous pouvons améliorer la vie de ceux qui se trouvent en marge du progrès – à savoir les femmes et les jeunes – et parvenir au succès. Nous sommes parfaitement en mesure de garantir la dignité de tous, de bâtir des sociétés pacifiques partout dans le monde et de fournir à tous les êtres humains les moyens de s'épanouir pleinement. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer. Et absolument personne ne doit être laissé pour compte.

Le Programme d'action d'Addis-Abeba contient les outils appropriés pour que les pays, en particulier les pays pauvres ou sortant d'un conflit, puissent mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du Programme 2030. Il pousse chacun d'entre nous à prendre des mesures concrètes qui traduiront nos engagements en solutions pratiques permettant d'améliorer la vie de nos populations. À partir de ce cadre commun, axé sur la viabilité, nous pourrions progresser dans l'élaboration de politiques et de stratégies nationales de développement, étant entendu que, même si les objectifs et les cibles sont universels, chaque pays devra définir ses propres priorités pour concrétiser l'ambition internationale consistant à instaurer un nouveau monde de paix et de prospérité sur une planète plus sûre.

Compte tenu de son étendue et de son niveau d'ambition, le programme de développement pour l'après-2015 nécessitera des modes de coopération au service du développement plus efficaces, renforcés et améliorés à l'appui de sa mise en œuvre. Nous appelons à un partenariat mondial renouvelé et revitalisé entre les nations, s'appuyant sur la coopération Nord-Sud, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, l'accent devant être tout particulièrement mis sur le commerce équitable, la fiscalité et les technologies, de même que sur la lutte contre les flux financiers illicites et le terrorisme. Au cœur même de nos efforts, nous devons affirmer notre attachement à la transparence, au principe de responsabilité et au respect mutuel. Ce sont là les fondements de partenariats véritables.

Le succès de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dépendra dans une large mesure des mesures concrètes qui seront prises aux niveaux infranational, national, régional et mondial. Nous devons engager des processus nationaux qui guident nos efforts visant à intégrer le nouveau Programme dans le droit et le contexte local, de façon

à permettre l'appropriation nationale du processus de mise en œuvre. Un solide mécanisme de suivi et d'examen permettra d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre et de veiller à ce que les citoyens aient les moyens d'évaluer les progrès. Nous devons également engager une révolution des données destinée à renforcer les capacités en matière de planification, de suivi et d'évaluation du développement.

M. Tommo Monthe (Cameroun), Vice-Président, assume la présidence.

Aujourd'hui, nous sommes entrés dans l'histoire en adoptant le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui vient remplacer les objectifs du Millénaire pour le développement. Ce faisant, nous avons relevé le défi, et assumé la responsabilité, de laisser aux générations futures, d'ici 15 ans, un monde exempt de pauvreté et de faim, et une planète plus sûre pour tous. Voilà ce que doit être notre legs.

M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, est escortée de la tribune.

Le Vice-Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Anote Tong, Président, Chef de gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati.

M. Anote Tong, Président, Chef de gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati, est escorté à la tribune.

Le Président Tong (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur et un privilège que de prendre la parole à ce Sommet historique au nom du Gouvernement et du peuple de Kiribati. Qu'il me soit permis d'adresser notre salutation officielle à l'Assemblée : « *Na bane ni mauri* ». La journée d'aujourd'hui marque une occasion véritablement mémorable puisque nous voici réunis, au niveau des représentants des peuples de tous les coins du monde, pour adopter un ambitieux Programme de développement durable (résolution 70/1) pour nos peuples respectifs pour les 15 prochaines années.

Tout d'abord, je tiens à saluer le rôle de premier plan et l'engagement qui sont ceux du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, à l'égard de la progression de notre concert des nations et de la promotion de notre objectif : réaliser le développement durable pour tous. Je tiens aussi à saisir cette occasion pour féliciter les Coprésidents de leur nomination à la

présidence des travaux de ce sommet historique. Et je félicite le nouveau Président de l'Assemblée générale de son accession à la présidence de l'Assemblée à sa soixante-dixième session. Je voudrais aussi féliciter son prédécesseur, le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, S. E. M. Sam Kutesa, de la façon exemplaire dont il a pris les rênes de l'énorme tâche qu'est l'élaboration du Programme dont nous sommes saisis aujourd'hui. Je voudrais en particulier féliciter les cofacilitateurs, les Ambassadeurs Kamau et Donoghue, du brio avec lequel ils ont présidé les longues heures de travail du Groupe de travail ouvert sur les négociations intergouvernementales, processus réellement considérable, ouvert à tous et consultatif qui aura duré plus de deux ans. Je tiens à les féliciter de l'excellent travail accompli.

Il s'agit véritablement d'une réalisation multilatérale majeure à l'heure où nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de l'ONU. Parallèlement à ces célébrations, nous devons procéder à une réflexion et nous employer à ce que cet organe mondial de premier plan continue de répondre aux besoins des peuples les plus fragiles et les plus vulnérables au sein de ses États Membres. Ce sera l'aune à laquelle se mesureront vraiment la pertinence et l'efficacité de l'Organisation. Le nouveau Programme que nous avons adopté à ce Sommet est un programme d'espoir pour l'humanité, sous-tendu par l'objectif global de l'élimination de la pauvreté, et un thème fondamental – ne faire aucun laissé pour compte – un programme qui, nous l'espérons, permettra de veiller effectivement à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Certains critiques rendaient déjà leur verdict avant même l'adoption de ce nouveau Programme, affirmant qu'il comportait trop d'objectifs et de cibles. Il y aura toujours des critiques, et qui le sait mieux que nous, les hommes politiques. Mais la vérité est que ces objectifs sont un reflet des réalités et de la multitude des défis auxquels doivent faire face les êtres humains aux quatre coins du monde aujourd'hui. Si l'on posait la question : « Quelles sont les causes profondes des violents conflits dans le monde qui provoquent la destruction insensée de dizaines de milliers de vies, le mouvement massif de réfugiés que connaît maintenant l'Europe, l'apparition de groupes terroristes fondamentalistes partout dans le monde et les changements de notre système climatique? », beaucoup des réponses à ces questions résideraient dans le peu d'attention accordée aux objectifs énoncés dans ce nouveau Programme. Ces objectifs ne sont pas nouveaux. La plupart, sinon

la totalité, figurent dans nos plans et stratégies de développement national. Ce qui est nouveau, c'est l'appel général lancé à la communauté internationale et aux gouvernements nationaux, pour leur demander de procéder différemment afin d'apporter les changements porteurs de transformation qui s'imposent pour réaliser ce que nous, hommes politiques, promettons à notre peuple avant chaque élection. Cela est essentiel dans un monde de plus en plus interdépendant, où les décisions prises et les actions menées dans un pays sont voués à se répercuter sur d'autres pays. C'est pourquoi nous venons à l'Assemblée chaque année faire part de nos programmes nationaux afin de pouvoir donner au programme mondial la forme positive qui lui permette d'être un programme qui fonctionne pour la totalité d'entre nous.

Je voudrais par conséquent me concentrer sur l'objectif mondial qui est pour nous le plus important dans ce Programme, à savoir l'Objectif 13 – prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions –, ce qui est particulièrement important pour les pays les plus vulnérables comme le mien, qui subissent déjà les effets des changements climatiques. Et ce, parce que les changements climatiques posent un problème existentiel à mon peuple et que, si on n'accorde pas à cet objectif une attention urgente, maintenant, on risque de réduire à néant tous les efforts menés en faveur du développement durable et en outre de remettre en question la survie des générations à venir.

Au fil des ans, je suis venu et revenu ici, dans cette enceinte, pour expliquer en quoi nos populations sont vulnérables. Je ne veux pas répéter ce que j'ai déjà dit année après année. C'est la dernière fois que je veux le faire ici. Mais ce que je veux faire savoir, c'est que des phénomènes sont en train de se produire. Les régimes des tempêtes se modifient; les régimes météorologiques se modifient. Nous essayons d'ores et déjà des tempêtes d'une extrême violence que nous n'avons jamais connues par le passé.

La véritable pierre de touche de notre engagement, dans le cadre du nouveau Programme, sera la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Le nouveau programme de développement durable n'aura aucune signification si le sommet de Paris en décembre n'aboutit pas à un accord non pas juste ambitieux, mais, selon moi, véritablement probant, juridiquement contraignant, qui puisse permettre de faire face devant l'urgence à laquelle sont confrontés ceux d'entre nous

qui sont en première ligne de ce défi climatique. Nous devons redoubler d'efforts à l'échelon national et collectif pour réduire sensiblement les émissions mondiales de gaz à effet de serre. Nous devons demander instamment aux grands émetteurs de gaz à effet de serre d'assumer leur responsabilité.

Nous devons également demander d'urgence à nos partenaires de développement et aux philanthropes du secteur privé d'aider ceux qui se trouvent en première ligne face à cette calamité climatique à gérer les effets des changements climatiques et la montée du niveau de la mer que subissent dès à présent nos pays, et de nous soutenir alors que nous nous efforçons de préparer notre population à un avenir très incertain. Demandons à ceux qui sont en mesure d'apporter une aide et une contribution de se joindre à ce dialogue mondial – mais surtout, à l'appel à l'action d'urgence face à ce défi majeur.

Poursuivre nos travaux imperturbablement ne peut plus être considéré comme une voie à suivre. Ne nous bornons pas à oeuvrer dans le carcan et les limites des différents cadres dans lesquels nous nous sentons à l'aise. Le défi des changements climatiques exige toujours que nous portions notre réflexion au-delà des limites de la pensée conventionnelle, car il s'agit de défis extraordinaires, qui appellent par conséquent des solutions extraordinaires et non conventionnelles. Nous devons prendre des mesures audacieuses, même si nous ne sommes pas sûrs que ce soient les bonnes. Si nécessaire, nous improviserons en chemin. Mais quoi que nous fassions, nous ne pouvons pas nous permettre d'être paralysés au point de rester inactifs, simplement parce que la difficulté face à laquelle nous nous trouvons semble impossible à surmonter. Le temps presse, et les alternatives dont nous disposons actuellement ne sont pas acceptables.

Il est particulièrement gratifiant de voir apparaître une lueur d'espoir; de voir que le vent a tourné dans le dialogue sur les changements climatiques. Ce matin, nous avons entendu S. S. le pape François évoquer les changements climatiques. Nous accueillons très favorablement les messages et expressions d'engagement émanant de sources de plus en plus nombreuses, de capitales mondiales et de la société civile, qui reconnaissent que les changements climatiques sont un défi majeur qui nécessite des mesures d'urgence. En tant que pays situés en première ligne, nous nous félicitons de ce changement très gratifiant car il s'agit d'une évolution très positive dans la bonne direction,

qui montre que la communauté internationale a enfin entendu nos appels et nos histoires communes sur le fardeau que subissent nos peuples.

Mais il ne suffit pas d'entendre notre histoire et de reconnaître que les changements climatiques représentent un immense défi. Nous devons agir d'urgence. Nous sommes peut-être en première ligne pour l'instant, mais ce sera le cas de millions d'autres à l'avenir. Alors que nous adoptons le programme de développement durable et que nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de cette famille que sont les Nations Unies, nous sommes convaincus qu'aucun des États Membres ne devrait se retrouver seule à élaborer ses propres plans dans l'optique d'un avenir où son peuple n'aura plus ni pays ni foyer. Dire et reconnaître que les changements climatiques nous lancent un défi ne saurait suffire. C'est à l'aune de notre réponse face à ce défi que nous jugerons notre communauté mondiale d'êtres humains doués de morale. La véritable mesure de l'efficacité et de la pertinence du nouveau Programme de développement durable que nous adoptons aujourd'hui et du système des Nations Unies, alors que nous célébrons son soixante-dixième anniversaire, sera de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Pourtant, mon peuple et tous ceux qui sont aux premières lignes des changements climatiques sont confrontés à la possibilité concrète d'être laissés pour compte.

J'appelle donc le présent Sommet et l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session à accorder leur appui à la voix des plus vulnérables, et j'invite la communauté internationale à mettre en place un accord juridiquement contraignant ambitieux et constructif qui sera en mesure de guérir notre planète, notre foyer commun. J'appelle également le présent Sommet à se faire l'écho de nos voix pour veiller à ce que l'accord conclu à Paris intègre un mécanisme spécial visant à accélérer les mesures d'urgence pour les pays qui sont aux premières lignes des changements climatiques et qui ont besoin que de telles mesures soient prises dès à présent. Il ne s'agit plus de trouver sur qui rejeter la faute et qui est à l'origine du problème. Il s'agit de travailler ensemble, dans les limites de nos capacités, en tant que citoyens du monde responsables, pour relever le défi majeur qui pèse sur tous les peuples et sur notre seul et unique foyer : notre planète Terre.

Pour terminer, je voudrais partager avec l'Assemblée la traditionnelle bénédiction des Kiribati : « Te mauri, te raoi ao te tabomoa », ce qui signifie :

que la santé, la paix et la prospérité nous accompagnent tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Kiribati de sa déclaration.

M. Anote Tong, Président, Chef de gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Panama.

M. Juan Carlos Varela Rodríguez, Président de la République du Panama, est escorté à la tribune.

Le Président Varela Rodríguez (*parle en espagnol*) : Au nom du peuple et du Gouvernement de la République du Panama, je suis venu réaffirmer notre solide attachement au nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 que nous avons adopté au cours du présent Sommet (résolution 70/1). Il est consacré à unir les efforts et à aligner les priorités nationales et mondiales afin de garantir la paix sociale, le bien-être et la prospérité des générations actuelles et futures.

Au-delà des différences, quelles qu'elles soient, qui pourraient surgir entre les nations, les gouvernements sont appelés à rechercher l'unité des critères et à collaborer pour affronter les problèmes qui nous touchent, à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières. C'est cet esprit qui a présidé à la septième édition du Sommet des Amériques, qui s'est tenu en avril à Panama. Sous le slogan « Prospérité avec équité », les 35 pays du continent ont envoyé un message clair : nous nous tenons disposés à travailler ensemble pour une région et un monde meilleurs. Une alliance mondiale solide entre les pays, qui implique les gouvernements, la société civile et les citoyens, est le seul moyen de transformer la vie de millions de personnes qui vivent encore en situation d'exclusion. Le Panama étant attaché à cette vision, notre gouvernement a adopté les objectifs de développement durable comme une directive officielle, en assurant la disponibilité des ressources nécessaires à sa mise en œuvre effective.

Le plan de notre gouvernement n'est pas seulement conforme au Programme 2030; il est également soutenu par un plan stratégique d'investissements publics qui nous permettra d'avancer avec détermination jusqu'à la réalisation des 17 objectifs. Pour éradiquer la

pauvreté, nous avons renforcé et élargi la couverture des programmes de notre système de protection sociale qui, actuellement, bénéficient à 20 % de la population. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base est une priorité. C'est pourquoi notre administration a alloué, pour la période 2015-2019, environ 30 % de notre budget total à des investissements publics pour la réalisation de cet objectif.

Les objectifs ont été conçus en pensant aux générations futures et dans cette optique, l'éducation est cruciale. Dans notre pays, nous affectons les fonds nécessaires pour développer un modèle éducatif assorti d'un taux de scolarisation secondaire de 100 %, qui permettrait aux jeunes, et plus particulièrement aux jeunes en situation de risque social et à ceux qui ont abandonné l'école, de réintégrer le système éducatif et le marché du travail. Notre économie continue de croître de manière soutenue, à 6 %, créant ainsi des emplois bien rémunérés. Nous sommes très près de devenir le premier pays de la région duquel le travail des enfants a été officiellement éliminé.

Il sera impératif d'utiliser efficacement les ressources de l'État pour atteindre les objectifs de développement durable. C'est pourquoi notre pays est sur le point de conclure un dialogue national sur la coordination effective du système de santé publique, qui se traduira par une efficacité accrue et une amélioration des prestations de santé. Les nouvelles technologies et les banques de données doivent être utilisées de manière constructive et mesurer les progrès accomplis sur la voie desdits objectifs. Au Panama, nous avons pris la décision d'y recourir pour connaître l'état de santé de la population, à travers une enquête nationale de santé préventive.

Remplacer les bidonvilles du pays et faire en sorte que tous nos citoyens disposent de logements dignes est un objectif que nous comptons atteindre en 2020, en collaboration avec le secteur privé, grâce au projet que nous avons baptisé Les Toits de l'espoir.

Nous devons également doter les autorités environnementales de notre pays de ressources humaines et économiques suffisantes pour protéger la planète. Au Panama, nous nous sommes fixé l'objectif de reboiser 50 % des forêts détruites au cours des 20 prochaines années, et de protéger nos océans. L'an prochain, le projet d'élargissement du Canal de Panama arrive à son terme, lequel nous apportera davantage de ressources pour atteindre nos objectifs, mais bénéficiera également au monde et au commerce mondial.

Les objectifs de développement durable nous offrent un Programme de développement durable à l'horizon 2030 placé sous l'angle de la solidarité entre les êtres humains. Il nous appartient maintenant de concrétiser l'aspiration légitime à un monde qui donne des possibilités à tous et assure le développement durable. Le Panama prendra ses responsabilités et participera activement à ce noble effort, qui est le principal défi qui se pose aujourd'hui à l'humanité. Ce n'est en effet qu'en relevant le défi du développement durable que nous parviendrons à la paix.

Je suis convaincu que tous les gouvernants, en leur qualité d'administrateurs temporaires des biens et des ressources de nos peuples, ont la grande responsabilité de veiller à ce que la politique soit comprise comme étant au service des autres et que les fonds publics soient utilisés de façon honnête, transparente et équitable afin d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer ma volonté de faire avancer mon pays vers la réalisation des 17 objectifs au cours des cinq années de mon mandat. Je lance un appel aux chefs d'État et à tous ceux qui partagent cette responsabilité pour qu'ils administrent les fonds publics de façon honnête et transparente afin que, dans 15 ans, nous puissions regarder en arrière et avoir le sentiment qu'ensemble, nous avons fait de notre mieux pour que les pays réalisent les objectifs de développement durable.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République du Panama de sa déclaration.

M. Juan Carlos Varela Rodríguez, Président de la République du Panama, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République fédérale du Nigéria.

M. Muhammadu Buhari, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté à la tribune.

Le Président Buhari (*parle en anglais*) : La déclaration que nous avons adoptée aujourd'hui (voir résolution 70/1) témoigne de l'urgence et de la nécessité pour nous tous d'agir. Ce n'est pas faute de détermination que les initiatives précédentes ont échoué ou n'ont pu pleinement aboutir. Ce qui semble avoir fait défaut, c'est la volonté politique et les partenariats mondiaux nécessaires pour mener à bien les programmes que nous nous étions engagés à mettre en œuvre.

Il faut un consensus mondial. Nous nous sommes mis d'accord pour être unis dans l'action et ne laisser personne de côté. Nous avons tenu parole. Nous avons convenu de créer des partenariats viables et d'adopter les moyens de mise en œuvre des objectifs et des cibles du Programme mondial de développement durable dans ses trois dimensions : économique, sociale et environnementale.

Le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable, de même que le Programme d'action d'Addis-Abeba que nous avons adopté en juillet 2015, nous offrent une occasion exceptionnelle de finir le travail commencé en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ils constituent également le fondement d'un nouvel ensemble de priorités mondiales en matière de développement visant à instaurer un monde pacifique et prospère.

Depuis l'an 2000, nous avons accompli des progrès dans un certain nombre de domaines en ce qui concerne la réalisation de nos engagements. Le respect des droits de l'homme et l'application du principe de responsabilité aux auteurs de violations flagrantes sont maintenant en première ligne de la plupart des grandes initiatives internationales. Des efforts ont été déployés au niveau national pour réaliser les OMD et extraire des millions de personnes des griffes de la pauvreté extrême et les mettre à l'abri du besoin. Nous luttons systématiquement contre des maladies comme la poliomyélite, la tuberculose et le paludisme et les éliminons de nos pays. La mortalité maternelle et infantile, ainsi que la transmission mère-enfant de maladies telles que le VIH/sida, figurent en bonne place parmi nos préoccupations nationales. Grâce à un effort concerté de la communauté internationale, l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest a été endiguée, puis vaincue.

La probabilité d'une guerre ou d'un conflit entre États a considérablement baissé, pour la première fois dans l'histoire. Les menaces à la paix et à la sécurité internationales sont aujourd'hui davantage le fait d'acteurs non étatiques, parmi lesquels les groupes terroristes constituent une menace plus meurtrière, car ils entraînent les forces armées nationales dans des conflits voisins. La guerre contre le terrorisme est aujourd'hui l'effort le plus important que nous sommes tous appelés à mener de concert et avec une détermination et une vigueur renouvelées.

Nous ne devons pas perdre de vue ni minimiser le fait que la pauvreté fait peser une grave menace sur le développement mondial. Si nous sommes véritablement déterminés à ne laisser personne de côté, nous devons joindre l'acte à la parole et lutter contre la pauvreté à l'échelle mondiale. L'analphabétisme, la faim et les maladies sont associés aux maux qui vont de pair avec la pauvreté. Nous devons tout mettre en œuvre pour les éliminer aux d'ici à 2030, comme le proclame haut et fort la déclaration. Le milliard de personnes les plus pauvres qui n'ont ni sécurité sociale ni protection sociale doit être libéré de son état de désespoir, de peur et d'humiliation perpétuel.

Maintenant que nous avons endosser cette responsabilité, nous devons nous en acquitter avec l'enthousiasme et la détermination que cette cause mérite. Nous devons nouer des partenariats viables réunissant des acteurs nationaux, régionaux et mondiaux qui partagent les mêmes objectifs pour aller de l'avant. Nous devons également créer un environnement propice à l'exécution de ce programme mondial en mettant au point le cadre permettant de travailler avec différents types de partenaires et parties prenantes, un cadre qui reconnaisse les contributions de la société civile, des organes religieux et culturels, du secteur privé, des milieux universitaires et surtout des pouvoirs publics.

Tout comme le succès des OMD reposait sur l'adhésion nationale, les cadres régissant le programme pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable doivent eux aussi être axés sur les priorités et la prise en charge nationales. La mobilisation des ressources intérieures, alliée à l'amélioration des termes de l'échange entre les pays industrialisés et les économies en développement, doit porter le processus de mise en œuvre dans les deux sens. La facilitation des envois de fonds par les migrants et les travailleurs à l'étranger, ainsi que l'efficacité de la collecte de l'impôt, s'imposent comme des sources complémentaires de financement du développement.

Fort de cela, je tiens à réaffirmer l'attachement du Nigéria à parvenir à une gestion budgétaire et économique transparente et responsable. Nous prenons des mesures pour améliorer et rationaliser la génération de revenus internes et pour combler toutes les failles qui ont permis la fuite illicite de capitaux du Nigéria. Nous sommes également en train de mettre en place des mécanismes pour empêcher le vol de pétrole et d'autres pratiques criminelles qui portent atteinte à notre économie. Nous mettons en œuvre des

mesures concrètes pour nous attaquer aux problèmes environnementaux, en particulier pour réparer les plus graves dommages causés aux écosystèmes par des fuites de pétrole, l'érosion des sols, la désertification et les inondations. La menace que représentent les changements climatiques est bien réelle et présente dans notre pays.

Au moment où nous entamons ce nouveau voyage, je nourris l'espoir que nous traduirons nos paroles en actes, de sorte que, lorsque l'Assemblée générale se réunira en 2030, les peuples de toutes les races et de toutes les croyances puissent dire que nous avons été à la hauteur de nos promesses.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Je remercie le Président de la République fédérale du Nigéria de sa déclaration.

M. Muhammadu Buhari, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Palaos.

M. Tommy Esang Remengesau Jr., Président de la République des Palaos, est escorté à la tribune.

Le Président Remengesau (*parle en anglais*) :
C'est pour moi un grand honneur que de me joindre à tous les participants réunis ici aujourd'hui pour féliciter le Secrétaire général et, du reste, la communauté internationale de l'adoption du programme de développement pour l'après-2015. Remercier l'Assemblée générale de cette réalisation éclatante est un privilège. Il est approprié que nous prenions ce moment d'une importance toute particulière pour saluer le travail acharné et dévoué de milliers – littéralement – de personnes de tous les pays auquel nous devons d'être réunis ici aujourd'hui. En vertu du travail de cette multitude de personnes, nous sommes maintenant pourvus d'un solide ensemble d'impératifs en vue des changements porteurs de transformation dont nos peuples et nos pays ont besoin afin de préserver notre planète pour l'avenir de nos enfants.

C'est également avec une gratitude et une humilité profondes que je salue la direction éclairée de S. S. le pape François dont j'ai apprécié les observations galvanisantes (voir A/70/PV.4) et l'extraordinaire encyclique « *Laudato si'* ». Dans ce document extrêmement important, il déplore l'utilisation

négligente des ressources de notre planète, qui entraîne la dégradation de l'environnement et le réchauffement climatique. Cette encyclique sur les changements climatiques, qui appelle à une action mondiale diligente et à l'unisson, constitue une inspiration pour chacun d'entre nous et commence déjà à opérer un changement dans les cœurs et les esprits et à concentrer l'attention du monde sur les plus vulnérables d'entre nous et notre Terre nourricière.

Cette encyclique énonce clairement et avec éloquence une vérité fondamentale : ce que nous faisons, ou ne faisons pas, aujourd'hui au sujet des changements climatiques aura des effets sur la vie d'innombrables personnes pendant des générations. Sa Sainteté parle avec passion des effets des changements climatiques sur la souffrance des pauvres. Cela est également fondamental. Ceux qui contribuent le moins à cette crise sont ceux qui en souffrent le plus. Cette prise de conscience doit faire partie de la solution que nous élaborerons à Paris à la fin de l'année. Il est encore temps de s'attaquer aux changements climatiques, le plus grand défi de notre époque. Les souffrances humaines, et les souffrances de toutes les créatures, ne feront que s'intensifier à chaque nouveau retard de notre part. Inversement, tous les pays et tous les peuples ont un rôle à jouer dans l'édification d'un avenir plus durable.

Les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont contribué à stimuler des progrès mondiaux dans les pays en développement. Il est tout à fait certain qu'ils ont permis de réduire l'extrême pauvreté, d'améliorer la santé, de renforcer la viabilité environnementale et de s'attaquer aux inégalités entre les sexes. Aujourd'hui, nous sommes saisis des nouveaux objectifs de développement durables. Ces nouveaux objectifs revêtent une importance décisive en tant que prochaine grande étape après les OMD. Ils doivent permettre de pousser la barre encore plus haut dans notre engagement mondial afin de remédier enfin aux causes profondes de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement.

Comme nous le savons tous, d'énormes problèmes nous attendent. Plus d'un milliard de personnes sur cette fragile planète continuent de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour. Près d'un milliard de personnes n'ont pas les moyens de se nourrir ou de nourrir leur famille. Les changements climatiques font déjà des ravages chez moi, dans le Pacifique. Nos pays subissent actuellement les effets de l'élévation du niveau de la mer,

des ondes de tempête, de la sécheresse, des inondations et de l'acidification des océans, qui, conjugués, menacent nos ressources en eau et nos ressources vivrières, notre biodiversité marine et jusqu'à nos moyens d'existence.

Ces défis considérables ne se limitent pas à ma région. Comme il est reconnu dans notre nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), aucune région du monde, aucun pays, et aucun peuple n'est épargné et ne sera épargné – tant que nous ne mènerons pas une action mondiale efficace et durable. Comme les objectifs du Millénaire pour le développement, les objectifs de développement durable ne sont qu'un ensemble d'axes de changement et de régénération. Le plus difficile reste à faire par la communauté internationale, pays pauvres comme pays riches, pour que ces objectifs deviennent réalité dans tous les coins et recoins de notre planète et pour tous nos concitoyens.

Aux Palaos, nous œuvrons d'arrache pied à apporter notre pierre et à prendre les prochaines mesures qui détermineront notre avenir. Nous nous sommes engagés à produire 20 % de notre énergie au moyen des sources d'énergie renouvelables d'ici à 2020 et nous avons déjà parcouru les trois quarts du chemin. Nous nous sommes également engagés à ne plus avoir d'effet net sur les émissions de dioxyde de carbone d'ici à 2050. À cet égard, nous avons mis la dernière main à notre politique globale de lutte contre les changements climatiques et nous annoncerons prochainement notre contribution prévue, définie au niveau national.

Nous travaillons avec acharnement à la protection de notre océan, fondement de notre culture et clef de voûte de notre subsistance. Nous avons mis en place un réseau complet de zones marines côtières protégées et créons actuellement la réserve marine nationale des Palaos, qui entraînera la fermeture de 80 % de notre zone économique exclusive – soit une superficie équivalente à celle de la France – à la pêche commerciale.

En ma qualité de représentant d'un petit État insulaire en développement, je me dois de féliciter et remercier tout particulièrement l'Assemblée d'avoir adopté l'objectif de développement durable relatif aux océans. Cet objectif est immensément important pour chacun d'entre nous. Il préparera la voie à un assainissement du milieu marin au niveau mondial grâce à un système bien articulé de zones marines protégées qui permettront de s'atteler à la reconstitution des stocks halieutiques et à l'élimination de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.

Même si de petits pays tel le mien prennent de leur propre initiative de nombreuses mesures pour endiguer la débâcle environnementale, seul un véritable partenariat mondial pour le développement durable auquel participent tous les pays, toutes les parties prenantes et tous les peuples nous permettra de mettre en œuvre notre nouvelle liste d'objectifs de développement durable au rythme et sur l'échelle nécessaires pour faire face à cette urgence. Pour avancer, nous aurons besoin de financements et d'un appui technique afin de pouvoir assurer la mise en œuvre, le suivi et le renforcement de nos solutions. Et nous aurons besoin de cet appui au plus tôt.

Le partenariat mondial est notre seul espoir. Seuls de véritables partenariats à tous les niveaux nous permettront d'atteindre les objectifs de développement durable de notre vivant, afin de vraiment transformer le monde. Seuls des partenariats peuvent nous permettre d'espérer réaliser la promesse de l'avenir que nous voulons : un avenir dont nous avons besoin pour nos enfants et toutes les générations futures.

Que Dieu bénisse notre Terre nourricière.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République des Palaos de son allocution.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie.

Le Président Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie, est escorté à la tribune.

Le Président Evo Morales Ayma (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président de l'Assemblée générale, je vous salue au nom du peuple bolivien, ainsi que toutes les délégations qui représentent leur nation.

Tout d'abord, au nom du peuple bolivien, je salue et apprécie la décision prise par l'Assemblée générale d'examiner et d'adopter le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1).

Je pense que nous devons d'abord faire une évaluation des objectifs du Millénaire pour le développement, nous demander pourquoi ils n'ont pas été réalisés. Je veux dire que nous devrions discuter en profondeur des causes de la pauvreté, des causes des inégalités dans le monde et nous demander pourquoi la pauvreté et l'extrême pauvreté sont à la hausse dans certains pays ou régions. Pour ce faire, je voudrais

expliquer rapidement que les politiques du système capitaliste ne résolvent pas les problèmes de la vie et de l'humanité.

La richesse n'est pas seulement concentrée entre les mains de quelques individus, mais aussi de quelques États. La plus grande partie des richesses de l'humanité est concentrée entre les mains des pays les plus développés, et dans le même temps, à cause du capitalisme, la richesse de plusieurs pays et des millions et des millions d'êtres humains est concentrée dans les mains de quelques individus. Le capitalisme exploite l'environnement en pillant les ressources naturelles et en détruisant l'environnement. Le capitalisme met l'économie au service de la politique. L'économie capitaliste fonctionne grâce à la dictature du système financier, en favorisant les banquiers et en spoliant les peuples. Le capitalisme plonge les peuples dans la pauvreté extrême.

La guerre est le principal fonds de commerce du capitalisme. Le capitalisme ne peut pas survivre sans provoquer la violence, sans envahir les peuples et sans piller les ressources stratégiques. Le système capitaliste est alimenté par l'industrie de la mort – la fabrication d'armes, les dépenses militaires, les bases militaires, les contrats extraterritoriaux pour la prestation de services logistiques ou de sécurité. Aujourd'hui, il y a plus de guerres dans le monde que par le passé. De nos jours, les armes et la technologie ont une capacité de destruction sans précédent dans toute l'histoire de l'humanité. En outre, les dépenses militaires ont atteint des niveaux astronomiques. Jamais auparavant autant de dépenses n'avaient été prévues en vue de détruire l'humanité en si peu de temps. Pour donner un exemple, le budget annuel de l'OTAN s'élève à mille milliard de dollars. Suite aux guerres impériales, de nos jours, les océans sont devenus des cimetières pour les réfugiés, qui périssent en mer. Les pays se sont transformés en des tranchées de guerre.

Si la guerre alimente l'économie du système capitaliste, celle-ci se nourrit de l'imposture. De nos jours, on fabrique des guerres, on diabolise les dirigeants et on traite de criminels les États progressistes à orientation anticapitaliste. Pire, de nos jours, cet empire crée de véritables armées de fanatiques religieux qui échappent à tout contrôle, comme l'armée de l'État islamique.

Pour survivre, le système capitaliste transfère ses crises aux peuples; parfois, en abaissant les prix du pétrole et des matières premières; parfois, en envahissant

des États par le biais de guerres justes à première vue; et d'autres fois, en imposant des modèles économiques et financiers visant à piller les ressources naturelles des pays par l'intermédiaire de certaines organisations financières internationales. Dans le modèle capitaliste, les grandes décisions économiques et politiques sont prises principalement par les banquiers, les hommes d'affaires et les industriels, et la démocratie se contente de donner sa bénédiction par le vote.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Pour changer la situation sociale en Bolivie, nous nous sommes libérés de la domination impériale sur le plan politique et nous nous sommes libérés du modèle néolibéral sur le plan économique. Ce faisant, nous avons fait des progrès dans le cadre de notre politique globale qui vise le bien-être sous la houlette et la sage direction de nos mouvements sociaux. En effet, les Boliviens sont organisés en mouvements sociaux.

Nous avons accordé la plus grande importance à la récupération de nos ressources naturelles. Nous avons nationalisé les ressources naturelles. À cet égard, voici des données importantes à garder à l'esprit : avant la nationalisation et la modification de la loi sur les hydrocarbures, les recettes pétrolières s'élevaient à 300 millions de dollars par an. L'année dernière, nos revenus pétroliers ont atteint la somme de 5,6 milliards de dollars. On peut s'imaginer combien d'argent ils nous ont volé sous le modèle néolibéral, combien d'argent les compagnies pétrolières internationales qui étaient propriétaires de cette ressource naturelle ont emporté.

Grâce au peuple bolivien, la Bolivie est en train d'édifier un État plurinational, où tous les êtres humains sont égaux en termes de droits et de devoirs. Auparavant, le mouvement autochtone était totalement exclu. Aujourd'hui, nous avons un État sans classes. Nous avons des gouvernements imposteurs. Aujourd'hui, c'est le peuple qui gouverne en Bolivie.

S'agissant de la participation à l'économie nationale, on nous faisait croire à tort que le secteur privé allait résoudre les problèmes économiques de la Bolivie, permettre une répartition des richesses conduisant à l'égalité dans la dignité et renforcer la démocratie. En Bolivie, les politiques économiques sont débattues au sein des mouvements sociaux et sont approuvées par ceux-ci. Pour la première fois, nous commençons à apporter une valeur ajoutée à nos ressources naturelles.

Nous avons un programme patriotique. En 2025, la Bolivie célébrera le bicentenaire de sa création.

Nous nous sommes dotés d'un programme pour nous libérer totalement de la domination. Cependant, je tiens également à souligner à quel point la démocratisation de l'économie nationale et la redistribution des richesses nationales ont joué un rôle important. Avant, le peu qu'il y avait d'économie était privatisé ou exporté. Aujourd'hui, l'économie reste en Bolivie et elle est socialisée et démocratisée grâce aux transferts de fonds, aux oeuvres ou aux titres de rente à revenu fixe, notamment pour les grands-parents et les enfants.

Heureusement, grâce à ces politiques, nous avons réduit l'extrême pauvreté de près de 40 % à 17 %, et je tiens à dire ici que la Bolivie a réalisé la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement. Si nos ressources économiques étaient restées dans le secteur privé, il est certain que nous ne les aurions jamais réalisés.

Enfin, je tiens à dire, avec assurance, que si nous voulons d'ici à 2030 en finir avec la pauvreté ou nous donner les moyens de réaliser le développement de nos peuples, nous avons l'obligation de rompre avec les valeurs du système capitaliste que sont l'égoïsme, l'individualisme et le consumérisme. Nous aspirons tous à éliminer la pauvreté. Si nous voulons éliminer la pauvreté, nous avons l'obligation, en tant qu'autorités élues de nos pays, d'en finir avec le système capitaliste. C'est ainsi que nous pourrions tirer un trait sur la pauvreté.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de l'État plurinational de Bolivie de sa déclaration.

M. Evo Morales Ayma, Président de l'État plurinational de Bolivie, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République socialiste du Viet Nam.

M. Truong Tan Sang, Président de la République socialiste du Viet Nam, est escorté à la tribune.

Le Président Truong Tan Sang (*parle en vietnamien; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Au nom de l'État et du peuple vietnamiens, j'adresse mes plus chaleureuses salutations aux Coprésidents, au Secrétaire général et aux autres dirigeants qui participent à ce sommet.

À l'aube du millénaire, il y a 15 ans, nous avons adopté une déclaration politique, la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), et entériné, pour

suite à donner, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui exprimaient notre ferme engagement en faveur du développement de nos peuples. Aujourd'hui, les progrès sur le plan économiques ont été divers, et pourtant, la mise en œuvre des OMD a donné des résultats encourageants dans le monde entier, en aidant à changer la vie de centaines de millions de personnes. Néanmoins, plus d'un milliard de personnes vivent toujours dans l'extrême pauvreté, et les progrès en ce qui concerne plusieurs OMD sont en-deçà de nos attentes. Des problèmes comme la faim, la pauvreté, les épidémies, l'injustice sociale, l'épuisement des ressources naturelles, la dégradation de l'environnement, les changements climatiques, les conflits, les crises, l'escalade de la violence, l'instabilité et les tensions en de nombreux points du monde constituent d'importantes menaces à la paix, à la sécurité et au développement durable.

C'est dans ce contexte que nous nous réunissons aujourd'hui pour exprimer notre attachement et notre appui les plus vigoureux à un programme de développement mondial réellement porteur de transformation. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, avec ses 17 objectifs et 169 cibles, présente une nouvelle vision stratégique qui reflète l'aspiration de l'humanité à vivre dans un monde de paix, de sécurité, d'équité et de justice, et à se développer de façon écologique, propre et durable. Le Programme offre le cadre et la direction dans laquelle doivent aller tous les pays pour pouvoir faire face collectivement aux problèmes communs sur chacun des trois piliers économique, social et environnemental.

Le Viet Nam appuie pleinement le Programme 2030 et il promet de faire tout ce qui est en son pouvoir pour en garantir la bonne mise en œuvre. Nous mobiliserons toutes les ressources nécessaires. Nous mobiliserons tous les ministères, tous les secteurs, toutes les localités et toutes les organisations de nos collectivités. Trois points exigent une attention particulière.

Premièrement, la paix et le développement sont étroitement imbriqués. Nous ne pourrions jamais escompter réaliser les OMD dans des conditions de guerre, de conflit et d'instabilité. Ce n'est qu'en assurant la paix et la stabilité que nous parviendrons à réunir les ressources nécessaires et à donner forme aux partenariats requis pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable. En conséquence, le maintien de la paix et de la sécurité, sur la base du respect du droit

international, est une condition préalable à la bonne mise en œuvre des objectifs de développement durable. Il nous incombe à tous de trouver des solutions pacifiques et satisfaisantes aux conflits et aux différends, de faire preuve de retenue, de nous abstenir d'avoir recours à la menace ou à l'emploi de la force et de renforcer la coopération entre tous les pays sur la base de l'égalité et de l'intérêt mutuel.

Deuxièmement, le Viet Nam, qui a réalisé la plupart des OMD en amont des échéances, estime que la réussite de la mise en œuvre du Programme 2030 nécessite une forte volonté politique et la mobilisation efficace et complète des ressources nationales. Il est nécessaire de considérer le développement durable comme un objectif final à long terme axé sur la personne et d'intégrer systématiquement les objectifs de développement durable à l'ensemble des stratégies et programmes nationaux, en tenant compte des conditions et des circonstances propres à chaque pays. Dans le cadre de sa stratégie nationale de développement durable pour la période 2011-2020, le Viet Nam est déterminé à accélérer sa restructuration économique et à transformer son modèle de croissance afin de renforcer sa croissance et son efficacité économique, de garantir l'égalité sociale, de préserver ses ressources naturelles, de protéger l'environnement et de faire face aux changements climatiques.

Troisièmement, il est impératif de renforcer le partenariat mondial pour le développement durable. L'ONU peut et doit jouer le rôle de coordination central, en collaboration avec les autres organisations internationales. Les pays développés sont appelés à montrer la voie en appuyant les pays en développement dans leur mise en œuvre des objectifs de développement durable, en particulier au moyen du renforcement des capacités et des transferts de technologies, et en facilitant les échanges commerciaux et l'accès aux ressources financières.

Au nom du peuple vietnamien, je tiens à remercier tous les partenaires, pays et organisations internationales qui ont soutenu le Viet Nam dans son développement économique et social et dans la mise en œuvre des OMD au cours des dernières années. Nous comptons sur la poursuite de cette coopération et de cette assistance dans le cadre de la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Viet Nam travaille avec les autres États membres de l'Association des nations de l'Asie du

Sud-Est (ASEAN) à la constitution d'une communauté de l'ASEAN d'ici à la fin de l'année 2015, et d'une nation de paix, de stabilité, de coopération et de prospérité en Asie du Sud-Est. Pour mettre en place les conditions propices au développement durable, le Viet Nam œuvre avec l'ASEAN et ses partenaires aux efforts visant à maintenir et consolider la paix et la sécurité dans la région, notamment la sûreté et la sécurité maritimes et la liberté de navigation et de survol dans la mer de Chine méridionale, principale artère reliant l'ASEAN aux autres régions. Notre pratique consiste à considérer que tous les différends en mer de Chine méridionale ne peuvent être réglés que par des moyens pacifiques, sur la base du respect du droit international, et notamment de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982, d'une mise en œuvre intégrale et effective de la Déclaration sur la conduite des parties en mer de Chine méridionale et de l'adoption rapide du code de conduite pour la mer de Chine méridionale.

J'estime que, armés de notre forte conviction et d'une ferme volonté politique, nous mènerons à bien la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et ce, dans l'intérêt de tous les peuples du monde, afin d'offrir une vie meilleure et plus sûre aux enfants d'aujourd'hui et de demain. Le Viet Nam promet d'être un partenaire actif et responsable dans cette entreprise commune, afin qu'aucun pays et aucun être humain ne soit laissé de côté.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République socialiste du Viet Nam de sa déclaration.

M. Truong Tan Sang, Président de la République socialiste du Viet Nam, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Hongrie.

M. János Áder, Président de la République de Hongrie, est escorté à la tribune.

Le Président Áder (*parle en hongrois; interprétation en anglais fournie par la délégation*) : Cela fait plus de 40 ans qu'a été publié le rapport du Club de Rome, Halte à la croissance?. Depuis plus de 40 ans, nous savons que le développement, dont nous pensions à une époque qu'il était infini, est très difficile à maintenir, et il nous a fallu plus de 40 ans pour enfin nous mettre d'accord sur des objectifs de développement durable. C'est finalement chose faite aujourd'hui, et nous en sommes très reconnaissants à tous ceux qui ont

travaillé sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1).

Il n'en reste pas moins qu'au cours des 40 dernières années, le monde a aussi considérablement évolué. Le monde d'aujourd'hui ressemble bien peu au monde d'il y a 40 ans. Au cours des 40 dernières années, la population mondiale a doublé, tout comme les émissions de gaz à effet de serre. Au cours des 40 dernières années, la quantité d'eau douce par habitant a diminué de moitié, et, pendant cette même période, on a enregistré chaque année un recul des terres agricoles correspondant à une superficie égale à la taille de la Belgique. Au cours des 40 dernières années, certaines des grandes sources de protéines issues de l'eau douce ont diminué de 75 %.

Aujourd'hui, nous avons adopté 17 objectifs de développement durable, dont le 13^e concerne les changements climatiques. Toutefois, ce nouveau programme laisse un certain nombre de problèmes sans solution. Il reste donc beaucoup à faire d'ici à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris au mois de décembre. On peut donc affirmer sans risque de se tromper que le chemin à parcourir est encore long, mais que le temps dont nous disposons est extrêmement court, et certainement pas de 40 ans. Dans quelques jours, nous n'aurons plus que 40 jours pour parvenir à un accord à Paris. On cite souvent un proverbe d'Afrique de l'Est disant que nous n'avons pas hérité de la terre de nos ancêtres pour en faire ce que nous voulons, mais que nous l'avons empruntée à nos enfants. Toutefois, vu les contributions à la Conférence de Paris déterminées au niveau national qui sont prévues à ce jour, si nous n'avons pas un sursaut salutaire, nous risquons de détruire et de dilapider l'héritage destiné à nos enfants.

De toute évidence, dans d'autres domaines, nous avons adopté des objectifs de développement durable tout à fait impressionnants. Mais si les objectifs relatifs au climat ne sont pas atteints, les conséquences de cet échec rendront l'ensemble des autres objectifs de développement durable inutiles. Si nous ne parvenons pas à un accord à Paris, si nous continuons d'émettre des niveaux inacceptables de dioxyde de carbone, si nous continuons de surchauffer notre planète et d'aggraver toujours plus les effets néfastes dont nous sommes responsables, alors les idéaux de production alimentaire agricole durable et de gestion durable de l'eau ne resteront que des illusions. Il n'est pas si difficile de comprendre que, si nous continuons de réduire la surface des terres

agricoles, nous allons également réduire la quantité de nourriture pouvant être produite. Si nous persistons à freiner la circulation naturelle de l'eau – connue sous le nom de cycle hydrologique –, alors la fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles augmenteront. Si nous ne faisons rien face au rythme actuel de l'acidification des mers et des océans, nous mettrons en danger la principale source d'alimentation de plus d'un milliard de personnes.

Quelles seraient donc les conséquences d'une telle situation? Au lieu de diminuer, la pauvreté augmenterait. Cela entraînerait également une hausse des inégalités sociales. En conséquence, les tensions sociales s'amplifieraient elles aussi, ce qui ne serait pas propice à la bonne gouvernance, à la sécurité ou à la paix – en fait, un tel scénario les rendrait impossibles. En fin de compte, cette situation risquerait de provoquer des guerres et des migrations de masse d'une ampleur bien plus grande que celle que nous connaissons actuellement.

Ce matin, S. S. le pape François a déclaré dans cette même salle :

« l'homme ne peut abuser de la création, et encore moins n'est autorisé à la détruire. » (A/70/PV.3, p.4)

Il a en outre cité les propos prononcés dans cette même salle par un de ses prédécesseurs, le pape Paul VI, il y a 50 ans :

« Le vrai péril se tient dans l'homme ». (A/PV.1347, par. 45).

Nous nous sommes tous levés pour acclamer les paroles du pape François. Nous nous sommes également tous levés pour acclamer l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'an dernier, lors du Sommet sur le climat qui s'est tenu ici le 23 septembre 2014, nous nous sommes tous levés et avons applaudi Kathy Jetnil-Kijiner, qui était venue des Îles Marshall pour nous demander à tous de nous mettre d'accord dès que possible sur les objectifs climatiques, faute de quoi, elle et ses concitoyens seraient obligés d'abandonner les Îles Marshall. Si l'enthousiasme suscité à ce moment-là ou aujourd'hui même est authentique, si les applaudissements de l'année dernière et d'aujourd'hui ne sont pas juste l'impulsion du moment, alors je demande à tous les États Membres de revoir leur position avant la Conférence de Paris. Je les prie de réfléchir à ce que nous risquons de perdre si nous

n'aboutissons pas à un accord concret à la fin de l'année à Paris. Nous n'avons même pas deux fois 40 jours pour conclure un accord qui influera considérablement sur l'avenir de nos enfants.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République de Hongrie de sa déclaration.

M. János Áder, Président de la République de Hongrie, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Mongolie.

M. Tsakhia Elbegdorj, Président de la Mongolie, est escorté à la tribune

Le Président Elbegdorj (*parle en anglais*) : Au tournant du nouveau siècle, nous avons adopté – et avons depuis lors mis en œuvre – les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous en avons atteint un grand nombre, mais avons échoué pour d'autres. Dans l'ensemble, toutefois, la communauté internationale a passé avec succès cette épreuve. Nous avons tous tiré les enseignements de l'expérience passée et accompli d'énormes progrès.

Cette fois-ci, la communauté internationale a élaboré un document historique figurant dans la résolution 70/1. Tous les membres de la famille des Nations Unies se sont mis d'accord sur la feuille de route pour parvenir au développement durable. L'humanité dispose désormais d'un plan d'action véritablement universel et ambitieux pour les 15 prochaines années. Jamais dans l'histoire de l'humanité un accord aussi unanime et universel n'a été conclu. Nous nous sommes mis d'accord sur des cibles urgentes, sur un large éventail de problèmes socioéconomiques et sur un certain nombre d'impératifs environnementaux. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer mes sincères remerciements à tous ceux qui ont rendu cela possible. Je remercie les États Membres des efforts inlassables, des nuits sans sommeil et de l'engagement ferme qu'ils ont consentis. Ils ont été à la hauteur de cette responsabilité gigantesque qui était la leur et ont produit un document qui fera date dans l'histoire de l'humanité, le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il nous revient désormais, à nous États Membres, de veiller à sa pleine mise en œuvre.

La Mongolie demeure très attachée à la coopération internationale. Le succès des objectifs de développement durable dépendra pour l'essentiel d'un

partenariat mondial revitalisé, d'un engagement actif des gouvernements, ainsi que de la résilience de la société civile et du secteur privé et des synergies qui seront créées avec ces derniers.

Il est largement admis que chaque pays est responsable au premier chef de son développement mais, dans le même temps, la communauté internationale ne doit pas oublier que de nombreux pays, notamment les pays en développement sans littoral, continuent d'avoir besoin d'une main secourable.

Une chose est sûre : chaque État-nation doit toujours tendre vers la bonne gouvernance, le strict respect de l'état de droit et une politique solide en faveur des droits de l'homme. Pour atteindre les objectifs de développement durable, nous devons mettre en place des mécanismes et des politiques robustes, inclusifs et ouverts, tels que décrits dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement. Nous devons avoir des institutions et des règles fiables pour la mise en œuvre, le suivi, le contrôle et la responsabilisation.

La justice et l'équité sont le mot d'ordre d'aujourd'hui. Chaque pays et chaque gouvernement doit contribuer activement au bien-être mondial selon ses capacités respectives et sur la base du principe de la responsabilité différenciée. Nous devons aussi parvenir à un accord mondial sur les changements climatiques à la fin de l'année à Paris.

Nous devons tout mettre en œuvre pour atteindre l'objectif fondamental pour lequel l'Organisation des Nations Unies a été créée, à savoir la promotion de la paix, le respect des droits de l'homme et le développement social et économique pour tous.

Je suis convaincu qu'au XXI^e siècle, l'Organisation des Nations Unies restera au centre de l'humanité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la Mongolie de son allocution.

M. Tsakhia Elbegdorj, Président de la Mongolie, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. M. Don Felipe VI, Roi d'Espagne.

S. M. Don Felipe VI, Roi d'Espagne, est escorté à la tribune.

Le Roi Don Felipe VI (*parle en espagnol*) : C'est une nouvelle fois un plaisir et un grand honneur pour moi que de prendre la parole à l'ONU au nom de l'Espagne. Les chefs d'État et gouvernement des Membres de l'Organisation des Nations Unies sont réunis ici pour s'engager, au nom de leurs peuples, à transformer le monde au cours des 15 prochaines années et éliminer la pauvreté et la faim dont souffre encore une bonne partie de l'humanité. Nous allons apporter le changement tous ensemble et pour tous. C'est là notre conviction et c'est ce à quoi nous nous sommes engagés.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), le programme pour transformer le monde que nous avons adopté aujourd'hui, est le fruit de négociations entre pairs et incarne la voix de millions de citoyens qui nous ont dit ce qu'ils attendent de nous. Ils l'ont fait au nom d'une nouvelle génération qui voit le jour aujourd'hui et qui aura 15 ans en 2030. Nous sommes ici pour promettre solennellement à ces enfants que chacun d'eux sera en mesure de s'épanouir pleinement, loin de toute discrimination.

Nous nous engageons devant eux à créer de la richesse de manière durable, en rendant à la nature ce que nous lui prenons, car nous ne sommes que des hôtes et des gestionnaires temporaires de la planète. C'est pourquoi il est essentiel que la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui aura lieu à Paris en décembre, soit couronnée de succès et aboutisse à des résultats qui soient à la hauteur du défi qui se pose à nous.

S. S. le pape François – que nous avons vu de si près aujourd'hui – nous enseigne dans son encyclique *Laudato Si'* que l'interdépendance qui caractérise notre époque nous oblige à penser à un projet commun. Réfléchir à un monde unique requiert de nous que nous soyons unis dans l'action.

C'est dans cet esprit que nous avons déjà pris des mesures décisives qui nous ont redonné espoir, grâce aux objectifs du Millénaire pour le développement adoptés il y a 15 ans. Toutefois, le développement n'est pas et n'a jamais été un processus uniforme. Y parvenir n'est pas garanti. Des guerres, comme celle en cours en Syrie, et des catastrophes naturelles, comme le séisme au Népal, ou des épidémies, comme l'Ebola, peuvent annuler des décennies de progrès accomplis par les pays en développement, ce qui requiert de nous solidarité et attention soutenue.

Même dans les pays les plus développés, l'expérience de la dernière crise mondiale a mis à nu la fragilité de nombreuses réalités que nous pensions plus solides, et surtout elle nous a montré que nul n'est à l'abri des faiblesses d'un modèle de croissance qu'il nous faut aujourd'hui corriger et améliorer, en préservant ses points forts tout en éliminant ses excès.

La mondialisation de la finance et des technologies de l'information doit aller de pair avec la mondialisation de la solidarité, du savoir, de l'équité, de la liberté et de la dignité humaine.

Le Programme adopté aujourd'hui se veut donc un programme universel, et il nous incombe à tous de veiller à sa bonne mise en œuvre. L'Espagne contribuera à cet objectif. Mon pays a déjà appuyé vigoureusement les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) par le biais du Fonds pour la réalisation des OMD. Notre contribution a même été la plus importante qu'un pays ait faite en faveur des OMD.

Aujourd'hui, nous nous engageons résolument en faveur de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et notre action vient confirmer cet engagement. En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, nous avons créé le premier Fonds pour la réalisation des objectifs de développement durable, qui finance déjà des projets dans plus de 17 pays.

Notre politique de coopération s'inscrit aussi dans la droite ligne du Programme 2030, et l'aide publique au développement en est l'un des piliers. Avec l'Union européenne, nous nous sommes engagés à atteindre l'objectif de consacrer 0,7% de notre produit intérieur brut à l'aide publique au développement d'ici à 2030, avec un accent particulier sur les pays les moins avancés. Mais il ne faut pas oublier que la pauvreté et l'exclusion se concentrent dans une large mesure dans les pays à revenu intermédiaire. C'est pourquoi nous continuerons de consacrer à ces derniers une partie de notre attention et de nos ressources.

Il est essentiel de parvenir à un développement équitable, à une jouissance réelle et effective des droits et à des possibilités égales pour tous. Cela passe par l'accès à l'éducation – d'où l'accent mis sur le savoir, l'innovation et la technologie – mais aussi par la création d'emplois, en particulier pour les jeunes, un domaine qui tient particulièrement à cœur à l'Espagne.

Nous devons aussi donner aux femmes les mêmes possibilités qu'aux hommes. Les femmes doivent jouer,

sur un pied d'égalité avec les hommes, le rôle qui leur revient au travail, dans l'exercice des droits politiques et sociaux et dans la société en général.

L'idée que nous appartenons tous à une même communauté mondiale, régie par le droit et orientée vers le bien commun, a été développée par certains des plus brillants esprits espagnols au début des temps modernes – notamment le père Francisco de Vitoria, l'un des fondateurs du droit international.

Il y 70 ans, quand l'ONU a été créée, le monde a fait un pas de géant vers la concrétisation de ce rêve. Alors, comme aujourd'hui, l'objectif qui nous unit est de créer une communauté de citoyens conscients de notre responsabilité vis-à-vis de nos semblables et de la planète que nous habitons. Nous, Espagnols du XXI^e siècle, croyons en ce rêve, et nous voulons qu'il devienne réalité. Telle est notre conviction. Tel est notre engagement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Roi d'Espagne de sa déclaration.

S. M. Don Felipe VI, Roi d'Espagne, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la Confédération suisse.

M^{me} Simonetta Sommaruga, Présidente de la Confédération suisse, est escortée à la tribune.

La Présidente Sommaruga : Dans le cadre d'un processus unique, 193 États s'accordent aujourd'hui sur un programme ambitieux pour un monde durable. Ils n'ont toutefois pas été les seuls acteurs de ce processus : la société civile internationale, le secteur privé, le monde scientifique, ainsi que des experts de l'ONU ont également joué un rôle actif. Des consultations ont été menées dans plus de 100 pays et plus de sept millions de personnes ont pris part à une enquête à travers laquelle elles ont pu exprimer leurs besoins et leurs priorités. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) est par conséquent un programme du peuple, par le peuple, et pour le peuple. Nous savons tous que le programme de développement durable à l'horizon 2030 n'est pas un dispositif miracle qui va faire disparaître tous les problèmes de la planète. Je suis cependant convaincue qu'il incarne une approche très prometteuse pour résoudre bon nombre de problèmes.

Dès le début du processus, il est apparu évident à la Suisse que nous ne pourrions pas nous contenter plus

longtemps de promouvoir le développement uniquement dans l'hémisphère sud pendant que l'autre moitié, dite développée, poursuit comme si de rien n'était; que nous devons penser au développement social et économique sans perdre de vue l'environnement; et que le développement ne peut être durable sans le respect des droits de l'homme et sans la garantie de l'état de droit.

L'homme est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous ne pourrions satisfaire à cet engagement souvent évoqué que si nous faisons nôtre le principe consistant à ne négliger personne; si nous accordons une attention particulière aux plus marginalisés et aux plus vulnérables; si nous opposons aux inégalités croissantes une culture d'équité; si nous protégeons les ressources naturelles; et si nous parvenons à offrir à tous les adolescents des perspectives d'avenir professionnel. La Suisse a donc concentré ses efforts sur les objectifs suivants.

L'objectif lié à l'eau, qui va au-delà de l'accès à une eau potable et à des infrastructures sanitaires, est le premier d'entre eux. Grâce aux objectifs du Millénaire pour le développement, près de deux fois plus d'individus, soit 4,2 milliards de personnes, ont aujourd'hui accès à l'eau courante potable.

Deuxièmement, la Suisse a également plaidé en faveur d'un objectif ambitieux et de mesures ad hoc dans le domaine de l'égalité des sexes. Au cours des 15 dernières années, l'égalité des sexes a pu être réalisée en grande partie dans l'enseignement primaire. Nous devons maintenant atteindre l'égalité des sexes dans toutes les sphères de la société. Dans la plupart des pays, le salaire d'une femme ne représente encore que 60 à 75 % du salaire moyen d'un homme. Et, bien que le pourcentage de femmes représentées dans les parlements nationaux ait presque doublé ces 20 dernières années, les femmes ne représentent que 22 % des parlementaires dans le monde.

Troisièmement, la Suisse s'est engagée pour un objectif à part entière consacré à la paix et à des sociétés inclusives, à la promotion de l'état de droit, à l'accès à la justice, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la violence et la corruption.

Quatrièmement, la Suisse s'est attachée à un objectif spécifique à la santé prenant en considération également les maladies non transmissibles, la santé sexuelle et génésique et les droits connexes. Les maladies non transmissibles sont à l'origine de 60 % des décès,

le phénomène étant particulièrement marqué dans les pays à revenu faible et moyen. Or, une grande partie des maladies non transmissibles peuvent être évitées.

Ces objectifs doivent être mis en œuvre. C'est pourquoi nous nous sommes engagés en faveur d'un mécanisme de suivi et d'examen efficace. Nous avons la conviction que le Forum politique de haut niveau pour le développement durable est aujourd'hui bien placé pour assumer cette fonction de suivi.

Comme l'on sait, nous avons en Suisse une démocratie directe avec des droits populaires très étendus. Notre société, nos concitoyens, sont habitués à participer aux prises de décision. Plus d'un tiers des votes dans le monde ont eu lieu en Suisse ces 200 dernières années. Il ne nous a donc pas semblé difficile, dans le cadre de nos travaux pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030, d'associer étroitement au processus les représentants de notre société civile, du secteur privé et des mondes politique et scientifique et ce, dès le début. Nous procéderons de même dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, laissant aux politiques le soin de piloter le processus et aux citoyens la possibilité de faire entendre leur voix.

L'un des plus grands défis en cette ère de la mondialisation consiste à instaurer davantage de proximité et de confiance entre les citoyens, la politique et ses institutions. C'est justement pourquoi le processus participatif revêtait une telle importance pour l'élaboration du Programme 2030. Mettons-nous à l'ouvrage ensemble, et pour le bien de tous!

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Présidente de la Confédération suisse de sa déclaration.

M^{me} Simonetta Sommaruga, Présidente de la Confédération suisse, est escortée de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Honduras.

M. Juan Orlando Hernández Alvarado, Président de la République du Honduras, est escorté à la tribune.

Le Président Hernández Alvarado (*parle en espagnol*) : Le Honduras est venu aujourd'hui à l'Assemblée pour faire part de sa volonté politique et de ses efforts pour réaliser les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Il y a un an, j'avais dénoncé dans cette même enceinte (voir A/69/PV.7) la situation tragique caractéristique

des flux migratoires et, en particulier, celle des mineurs non accompagnés qui viennent aux États-Unis à partir du triangle septentrional de l'Amérique centrale, poussés dehors par la violence, la misère, conséquences du trafic de drogues vers le Nord et des activités des cartels et de la criminalité transnationale organisée dans la région. À cette occasion, j'ai aussi proposé un plan, l'Alliance pour la prospérité du Triangle du Nord, qui vise à améliorer la sécurité, à créer des opportunités et à instaurer un véritable développement le long de la route de l'immigration. Cette initiative conjointe des Gouvernements guatémaltèque, salvadorien et hondurien a été saluée par le Président Obama et son administration et par un grand nombre de membres de la Chambre des représentants et du Sénat des États-Unis. Une proposition généreuse pour appuyer ce plan en faveur de la prospérité du Triangle du Nord est actuellement à l'étude au Congrès des États-Unis.

Nous avons réalisé des progrès importants dans les domaines de la sécurité et de la création d'emplois. Nous pouvons également nous targuer de véritables avancées dans la lutte contre le trafic de drogue et l'insécurité. J'en veux pour preuve la réduction du taux d'homicides et des crimes liés au trafic de drogue. Nous avons réduit de manière spectaculaire le narcotrafic sur l'ensemble de notre territoire. Nous avons détruit des infrastructures clandestines, telles que des pistes d'atterrissage et des laboratoires de production de drogues. Nous avons appréhendé et traduit en justice un grand nombre de trafiquants de drogue. Nous avons extradé plusieurs grands barons de la drogue et confisqué leurs biens mal acquis. Cela dit, nous ne relâcherons pas nos efforts tant que nous n'aurons pas éliminé complètement de notre territoire le fléau de la drogue, qui a fait tant de mal à notre peuple et à notre région et, de fait, à l'humanité tout entière.

S'agissant de la création de débouchés et de la lutte contre la pauvreté, nous avons mis en place le programme Vida Mejor (Une vie meilleure), dont l'efficacité et la propension à améliorer les conditions de vie des plus démunis se vérifient jour après jour au Honduras. Grâce au programme Vida Mejor et à la loi-cadre sur le système de protection sociale, adoptée récemment par le Congrès national, nous travaillons à l'ensemble des objectifs de développement durable dans les domaines des revenus, de l'éducation, de la santé, de la qualité de vie, du logement familial et en particulier, de la création d'emplois pour les femmes.

Aujourd'hui, nous savons que ce sont là les moyens les plus efficaces pour orienter les ressources et les programmes de lutte contre la pauvreté. Comme nous l'avions prévu, le recul de la drogue, l'amélioration de la sécurité, le renforcement du développement et la création d'emplois ont commencé à réduire les flux migratoires du Honduras vers d'autres pays. Ce n'est pas le Honduras qui le dit, mais les services d'immigration du Mexique et des États-Unis.

Toutefois, en dépit de ces progrès, nous avons encore de nombreux défis à relever. Nous devons notamment faire plus pour réduire la pauvreté, la mortalité infantile et la mortalité maternelle et pour lutter contre les maladies, en particulier le VIH/sida. Ces défis constituent une dette sociale, économique, politique et surtout morale que l'on ne peut ignorer et dont le règlement ne souffre aucun retard. Ces progrès sur lesquels nous fondons de grands espoirs n'ont toutefois pas été faciles à réaliser.

Au-delà de la lutte contre le trafic de drogue et contre la pauvreté, nous devons également faire face aux effets des changements climatiques au Honduras. Notre pays compte parmi les trois pays les plus vulnérables au monde, selon l'indice des risques établi par l'organisation German Watch. Je le répète : le troisième pays le plus vulnérable au monde. Cette vulnérabilité est devenue évidente avec l'apparition du phénomène El Niño, qui, pour la deuxième année consécutive, nous apporte la sécheresse la plus grave enregistrée depuis le milieu du XX^e siècle, laquelle compromet sérieusement la sécurité alimentaire du peuple hondurien et créé une véritable situation d'urgence nationale. Une telle situation d'urgence est un obstacle de taille dans notre lutte contre la pauvreté, et elle accroît le risque d'une nouvelle hausse tragique des flux migratoires clandestins.

Quelles sont les conséquences des changements climatiques pour le Honduras? D'abord, nous perdons la plus grande partie de nos récoltes, en particulier les cultures vivrières. Nous perdons notre bétail, et de nombreuses communautés commencent à souffrir d'une importante pénurie d'eau. Plus de 250 000 familles honduriennes sont dans une situation critique. Notre gouvernement assiste les familles touchées avec ses propres ressources et avec celles qui, nous l'espérons, seront généreusement offertes par les organisations et les gouvernements solidaires. Nous avons désigné, dans le cadre d'une initiative de grande envergure, près d'un tiers de notre territoire, soit plus de 3 millions

d'hectares, en tant que zones protégées pour conserver notre patrimoine naturel et préserver la santé de la planète. Aujourd'hui, en raison des changements climatiques, une grave invasion de scolytes de l'écorce a détruit 112 000 hectares de forêts de pins, soit près de 7% des forêts de conifères du pays. En raison du phénomène El Niño et des changements climatiques en général, nous devons aujourd'hui changer radicalement nos modes de production et notre modèle énergétique et mettre en œuvre notre propre plan directeur pour la gestion raisonnable des ressources en eau, des sols et des forêts. Mais nous devons le faire maintenant, non pas l'année prochaine ou dans 10 ans, mais tout de suite, aujourd'hui même.

Du haut de cette tribune, nous voyons les membres de l'Assemblée comme égaux. Toutefois, je me dois de dire respectueusement que du point de vue des changements climatiques, nous ne sommes pas égaux. Nous ne sommes pas égaux en ce qui concerne les causes ou les effets des changements climatiques. Aujourd'hui, la planète nous présente sa facture, et les pays qui doivent en payer le plus lourd tribut sont ceux qui se trouvent le plus en difficulté, les pays les plus pauvres. Nous n'aurons le droit de dire que l'humanité a réellement mûri que si nous pouvons reconnaître qu'il y a des responsabilités communes et partagées, quoique différenciées, dans l'apparition des changements climatiques et que, par conséquent, il doit également y avoir un partage des responsabilités dans la recherche des solutions. C'est pourquoi je dis que ceux qui ont le plus contribué à créer cette crise doivent le plus contribuer à la résoudre. Nous devons le faire ensemble, bien sûr – ensemble, parce que nous sommes tous propriétaires et habitants de la planète Terre et que nous n'avons pas d'autre endroit où aller.

Au nom du Honduras, j'appelle toutes les nations du monde, en particulier les pays les plus développés, à œuvrer en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable et à s'attaquer aux défis et aux effets des changements climatiques dans le cadre de la coresponsabilité que nous devons tous, sans exception, reconnaître comme principe directeur de l'action de la communauté internationale. Le moment est venu d'assumer notre responsabilité commune, un impératif moral et politique. Nous en sommes fermement convaincus et nous appelons respectueusement les dirigeants frères de tous les pays à œuvrer de concert pour préserver la nation appelée la Terre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République du Honduras de sa déclaration.

M. Juan Orlando Hernández Alvarado, Président de la République du Honduras, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Zimbabwe.

M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté à la tribune.

Le Président Mugabe (*parle en anglais*) : Il y a 15 ans, dans un cadre semblable à celui d'aujourd'hui, nous avons adopté la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) qui, grâce aux objectifs du Millénaire pour le développement, a mobilisé des efforts mondiaux dans le but de s'attaquer aux problèmes de développement pressants auxquels nous nous heurtions à l'époque. Tout bien considéré, des progrès ont été accomplis dans la réalisation de ces objectifs mais, dans l'ensemble, ces progrès ne sont ni satisfaisants ni suffisants. Les progrès inégaux réalisés dans différents pays et entre eux et par diverses régions ont creusé les inégalités et, dans certains cas, accru la pauvreté.

Le présent Sommet est donc la confirmation de la conclusion que nous partageons tous : la lutte contre la pauvreté, les inégalités, l'exclusion et le réchauffement climatique est loin d'être gagnée. Il confirme également notre détermination commune à étendre notre champ d'action et à mener une guerre totale dans le but de transformer le monde où nous vivons aujourd'hui. Dire que notre programme de développement pour les 15 prochaines années est ambitieux ne décrit pas très bien l'énorme importance du projet porteur de changement que nous avons élaboré.

L'efficacité du Programme de développement durable à l'horizon 2030 que nous avons adopté aujourd'hui (résolution 70/1) dépendra de plusieurs facteurs. Un de ces principaux facteurs a trait aux mesures concrètes que nous prendrons au niveau national pour nous approprier ce Programme international. Au Zimbabwe, à l'issue d'une série de consultations participatives qui ont mobilisé de multiples parties prenantes, y compris les partenaires de développement, nous avons adopté une position nationale sur la façon de mettre ce nouveau Programme en adéquation avec nos priorités nationales de développement. Ces priorités figurent dans le programme de transformation

socioéconomique durable du Zimbabwe, qui s'appuie sur quatre piliers : la sécurité alimentaire et la nutrition; les services sociaux et l'élimination de la pauvreté; les infrastructures et les services publics; et, enfin, l'ajout de valeur et la valorisation. Le Zimbabwe reconnaît que les objectifs de développement durable sont intégrés et indissociables. Néanmoins, compte tenu de nos ressources limitées, notre capacité à les mettre en œuvre tous et en même temps est gravement restreinte. Nous avons donc forcément dû hiérarchiser leur mise en œuvre. Je tiens à confirmer et à souligner que le Zimbabwe est cependant déterminé à atteindre tous les objectifs de développement durable. À mesure que des ressources seront disponibles, nous ajusterons évidemment l'ensemble d'objectifs que nous mettrons en œuvre à un moment donné.

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Programme au niveau national, notre priorité première et le défi essentiel que nous devons relever consistent à remettre notre économie sur la voie d'une croissance durable. Les réformes que nous menons actuellement, y compris les mesures visant à attirer les investissements, donneront des résultats si les sanctions injustifiées imposées au Zimbabwe depuis 15 ans sont levées. Dans l'esprit du Programme porteur de transformation auquel nous avons tous adhéré, nous appelons à la levée immédiate et sans condition de ces sanctions. Libéré des chaînes des sanctions, mon pays aura de plus grandes chances de réaliser son projet national de croissance durable profitant à tous, de développement axé sur la personne, de transformation structurelle et d'élimination de la pauvreté. Je le répète : ces sanctions doivent être levées. Elles font du tort à mon pays.

En nous engageant à ne laisser personne de côté dans cette quête collective, notre Programme constitue un instrument et un mécanisme qui nous donne réellement les moyens d'agir. Au Zimbabwe, nous avons adopté et nous mettons en œuvre plusieurs programmes afin de donner des moyens d'action à nos concitoyens autrefois défavorisés. Une réforme foncière est l'un des éléments clefs de notre programme d'autonomisation et, contrairement à ce que disent les détracteurs, elle a permis à de nombreuses familles de sortir de la pauvreté. Toujours dans l'esprit de ce nouveau Programme, nous sommes déterminés à ne laisser personne de côté. Nous continuerons donc d'améliorer et de repenser nos programmes d'autonomisation afin que tous les groupes vulnérables et défavorisés de notre pays puissent en bénéficier.

Il est essentiel de mobiliser et de fournir des ressources financières suffisantes si nous voulons assurer la bonne mise en œuvre de notre nouveau Programme. L'accent mis sur les ressources publiques intérieures en tant que principale source de financement est conforme au principe de l'appropriation nationale, qui prime. Afin d'engendrer les niveaux de ressources nécessaires, les économies nationales doivent se développer. Pour assurer la croissance, outre des politiques nationales adéquates, nos pays ont besoin d'être appuyés par un environnement international cohérent. Par conséquent, ce programme porteur de transformation ne doit pas se limiter au niveau national, mais s'appliquer également à l'échelle internationale, pour que les problèmes systémiques qui entravent le développement de nos pays puissent être réglés.

Nous devons renforcer la coopération internationale pour endiguer l'hémorragie des ressources de l'Afrique résultant des prix de transfert, de l'évasion fiscale et d'autres activités criminelles. Nous devons redoubler d'efforts pour adopter le Programme de Doha pour le développement et mettre en place un système commercial universel, fondé sur des règles, prévisible, transparent, sans exclusive, non discriminatoire et équitable. La réforme des institutions de Bretton Woods n'a que trop tardé. Le problème de la viabilité de la dette appelle des solutions urgentes et lucides. Il ne s'agit pas de problèmes nouveaux; ils existent depuis trop longtemps. Ce sont ces problèmes qui constituent en grande partie le fardeau dont nous devons nous débarrasser si nous voulons que ce nouveau programme soit couronné de succès. Nous espérons qu'en adoptant ce programme, nous sommes tous conscients de ce que cela implique. Nous espérons que nous sommes tous résolus à abandonner nos vieilles habitudes et à contribuer à l'avènement de cette ère glorieuse envisagée dans ce nouveau programme.

Le succès de notre programme passe par plus – et non moins – de coopération et de solidarité internationales. L'élargissement du cercle de nos partenariats ne doit pas avoir pour effet d'affaiblir les partenariats existants ou les responsabilités mutuelles que nous partageons déjà. En fait, il devrait contribuer à les renforcer. L'universalité de ce programme ne signifie pas seulement qu'il s'applique à chacun d'entre nous, mais aussi qu'il appartient à chacun de nous. Ce programme nous apporte la promesse d'un nouveau monde, un nouveau monde que nous devons bâtir sciemment, un nouveau monde qui exige l'émergence d'un nouveau citoyen mondial. J'ose croire que nous

sommes à la hauteur de cette tâche que nous nous sommes engagés volontairement et collectivement à accomplir. Notre succès, et surtout, la concrétisation de la promesse de ce nouveau monde qui nous attend, dépendent de cet engagement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de la République du Zimbabwe de sa déclaration.

M. Robert Mugabe, Président de la République du

Zimbabwe, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 18 h 5.